

**279**

**DT7**

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

**6211-24-047**

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIERRE ANDRÉ, président  
M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN DE SAINT-VALENTIN  
DANS LA MRC DU HAUT-RICHELIEU**

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

VOLUME 7

---

Séance tenue le 11 mars 2011 à 13 h 30  
Centre Léodore-Ryan,  
Situé au 10, rue Sainte-Marie,  
Lacolle

**TABLE DES MATIÈRES**

	SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 11 MARS 2011 .....	1
5	MOT DU PRÉSIDENT.....	1
	 <b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>	
10	M. Alain Gaucher .....	1
	Mme Raymonde Blanchette.....	15
	M. Henry Morf .....	24
	M. Jean Van Wijk .....	28
	M. Jean Onesti.....	32
15	Mme Astride Ammerlaan .....	39
	Mme Johanne McDermott.....	53
	M. Michel Sénécal .....	67
	Mme Patricia Dovanto Brossard .....	88
	M. Gilles Potvin (par M. Michel Sénécal) .....	91
20	Mme Nancy Huchette .....	94
	 COMPLÉMENTS D'INFORMATION.....	98

**MOT DU PRÉSIDENT**

**LE PRÉSIDENT:**

Alors, Mesdames et Messieurs, bonjour et bienvenue à cette septième séance de la première partie d'audiences publiques du Projet de parc éolien Saint-Valentin dans la MRC du Haut-Richelieu par la compagnie Venterre NRG inc. Je m'appelle Pierre André, je préside cette commission d'enquête et d'audiences publiques et je suis accompagné de monsieur Jean-François Longpré. Je souhaite la bienvenue aux internautes qui sont parmi nous.

Nous poursuivons donc là où nous sommes arrêtés cette matinée, ce matin. J'appelle madame Patricia Dovanto Brossard si elle est présente. Est-ce que monsieur Alain Gaucher est présent? Parfait.

Je dois vous souligner qu'au début de la première partie d'audience, je vous ai mentionné que si quelqu'un avait besoin d'une assistance particulière pour pouvoir venir s'exprimer ici devant la Commission ou avait une certaine difficulté, d'en faire état à madame Gélinas.

Nous avons eu une demande. C'est une personne qui est aidante naturelle, elle n'a pas le temps de venir longuement assister aux séances et nous avons accordé une prise, un équivalent de prise de rendez-vous. Lorsqu'elle va arriver, comme elle ne peut pas être longtemps parmi nous, je terminerai une personne et j'entendrai la personne qui a demandé cette assistance. Ça fait partie de cette volonté du Bureau de permettre au maximum de personnes, même si elles sont dans des situations un peu plus difficiles de pouvoir s'exprimer.

Donc, monsieur Gaucher, c'est à vous.

**M. ALAIN GAUCHER:**

Oui, bonjour.

**LE PRÉSIDENT:**

Bonjour.

**M. ALAIN GAUCHER:**

Concernant, donc, le problème des éoliennes à Saint-Valentin et dans les environs, je veux revenir sur le concept de syndrome éolien. Les gens de la santé pourront me corriger si c'est le cas, en ce sens que dans un premier temps, ce syndrome-là, qui n'est pas vérifié scientifiquement, mais observable en ce sens que c'est un ensemble de comportements psychosociaux, j'aimerais

bien voir un médecin commencer à évaluer ça critère par critère, puis mettre un diagnostic au bout, ce serait encore plus compliqué.

**LE PRÉSIDENT:**

70

Peut-être, Monsieur Gauthier, juste avant de vous laisser poursuivre, ce matin, juste au cas, est-ce que vous étiez parmi nous ce matin?

**M. ALAIN GAUCHER:**

75

Non, non, non.

**LE PRÉSIDENT:**

80

Parfait.

**M. ALAIN GAUCHER:**

85

J'étais avec agronome.

**LE PRÉSIDENT:**

90

Je veux seulement vous préciser que la Commission a souligné qu'elle demanderait un avis...

**M. ALAIN GAUCHER:**

95

Demander?

**LE PRÉSIDENT:**

100

Un avis au ministère de la Santé et Services sociaux sur le syndrome éolien. Donc, c'est juste pour que vous soyez informé. Donc, nous aurons probablement des éléments de réponses sur cette question de syndrome éolien qui vont venir par écrit du ministère de la Santé et des Services sociaux.

**M. ALAIN GAUCHER:**

O.K.

105 **LE PRÉSIDENT:**

Vous pouvez continuer maintenant.

110 **M. ALAIN GAUCHER:**

Merci de la précision, mais je ne voulais pas définir.

**LE PRÉSIDENT:**

115 D'accord.

**M. ALAIN GAUCHER:**

Je veux juste faire un rappel comme quoi ce sont des comportements.

120 **LE PRÉSIDENT:**

Et vous aurez une question.

125 **M. ALAIN GAUCHER:**

Oui, ça s'en vient.

**LE PRÉSIDENT:**

130 Parfait. Allez-y, je vous écoute.

**M. ALAIN GAUCHER:**

135 Donc, par vérification, on peut déjà voir qu'à Saint-Valentin comme dans les environs, il y a des comportements de ce type-là et je ferai remarquer qu'il n'y a pas une éolienne qui est encore debout. Donc, le comportement n'est pas relié aux éoliennes, il est ben plus relié, je pense, à des réactions à une situation qu'on accepte ou qu'on n'accepte pas. Que ce soit des porcheries, que ce soit des éoliennes ou un contexte industriel, peu importe.

140 Je veux juste vérifier ça parce que les interventions qui ont été faites depuis le début sont souvent intervenues sur le plan technique. On dit qu'une éolienne fait du bruit, on dit qu'une éolienne peut créer un déséquilibre, on peut signifier à peu près tous les torts aux éoliennes, mais elles ne sont pas là, mais le problème est déjà là. Ça fait que juste pour mettre les choses à leur place.

145

150 Mais comment ça se fait qu'on est arrivé à ce point-là. Moi, je pense que le milieu s'est créé lui-même son problème. C'est sûr qu'initialement en 2006, 2007 lorsque le projet a été présenté et modifié, la compagnie a changé en cours de route, il y a eu peut-être un petit peu d'embrouillage là-dessus, mais il reste qu'il y a eu quand même consultation, il y a eu quand même des informations. Là, on pourrait peut-être argumenter sur information et consultation, on va dire information, ça va être plus simple un peu.

155 Et ça, ç'a été fait au niveau des journaux également. Ça n'a pas été fait en catimini. Le *Coup d'œil*, le *Canada Français* ont diffusé à large page des informations sur le sujet. Donc, là où je veux arriver, comment ça se fait qu'à Saint-Valentin, on est en train de vivre un contexte pénible que certains auraient voulu éviter, c'est sûr.

160 Bien, moi, je veux juste revenir sur le fait que les villages environnants, autant que les gens de la place, ont créé un contexte négatif qui a créé chez plusieurs des attentes de frustration en ce sens que la coalition des cinq municipalités, dont Saint-Valentin n'est pas, a quand même diffusé beaucoup d'informations à travers Saint-Blaise et les autres.

Moi, j'ai reçu dans mon conseil municipal dont je suis, je suis conseiller en plus...

165 **LE PRÉSIDENT:**

À quelle municipalité?

170 **M. ALAIN GAUCHER:**

De Saint-Blaise sur Richelieu.

**LE PRÉSIDENT:**

175 À Saint-Blaise.

**M. ALAIN GAUCHER:**

C'est un beau petit village quand même.

180 **LE PRÉSIDENT:**

Vous êtes un fier Blaisois.

**M. ALAIN GAUCHER:**

185 Juste pour vous situer, on a manqué d'électricité tantôt. Ça fait qu'en créant, donc, de la  
controverse sur le projet, en diffusant des informations imprécises avec beaucoup beaucoup  
d'insinuations, je pense que ces éléments-là ont contribué à alimenter le contexte d'autant plus qu'il  
n'y avait jamais d'éléments positifs pour accompagner les documents.

190 Or, ce n'est qu'un sentiment d'alerte généralisé. Si de façon objective mon conseil avait  
présenté les avantages, les contre, là, à ce moment-là, je peux dire : Oui, la population peut  
décider. Mais c'est pas ça qui s'est passé chez nous. Ailleurs, je le sais pas, mais il reste que je  
déplore la situation. Et ce qui est maintenant vérifiable, les gens sont pas ben là-dedans, que ce  
195 soit les agriculteurs ou les non-agriculteurs.

**LE PRÉSIDENT:**

200 Est-ce que vous avez une question?

**M. ALAIN GAUCHER:**

(RIRES).

**LE PRÉSIDENT:**

205 Je vous entends, mais j'ai fait le même exercice ce matin en disant que le temps qu'on a est  
un peu serré. J'ai aussi avisé que je prenais en charge moi-même de voir à donner une assistance  
psychosociale ou à voir comment l'assistance psychosociale peut être apportée dans la  
210 communauté parce qu'on a vu des situations ou on a porté à notre attention un certain nombre de  
situations qui méritent possiblement une intervention.

Mais ce que vous dites, c'est qu'il y a déjà des réactions psychosociales qui se sont  
installées dans la communauté avec le processus d'implantation?

**M. ALAIN GAUCHER:**

215 Exact.

**LE PRÉSIDENT:**

220 Parfait.

**M. ALAIN GAUCHER:**

225           Donc, moi j'aimerais savoir comment au niveau de l'acceptabilité sociale, puisque ce sont aussi des comportements, l'acceptabilité sociale, c'est des gens qui disent oui, qui disent non, qui disent je ne le sais pas. Qui va évaluer ce critère-là? Et puis comment se fait cette évaluation, sur quelle base?

230           **LE PRÉSIDENT:**

Parfait.

**M. ALAIN GAUCHER:**

235           Parce qu'actuellement, ce que je vois, je vois Saint-Valentin qui est au centre, cinq municipalités qui gravitent, qui amènent toutes leur lot d'insinuations et d'éléments négatifs. Si la balance avait été faite, ou l'équilibre, j'aurais été quand même objectif là-dessus, j'aurais continué à y croire, mais c'est pas ça le cas. Donc, comment s'évalue ce critère-là et qui va le faire?

240           **LE PRÉSIDENT:**

Parfait. Donc, on a abordé la question de l'acceptabilité sociale à différentes reprises depuis une couple de journées. Ce matin, la Commission a déposé volontairement, donc c'est la Commission qui a déposé deux documents sur l'acceptabilité sociale, un document qui s'appelle *L'acceptabilité sociale et les éoliennes*, je pense que je n'ai pas avec moi les titres exacts, mais approximativement, c'est *Les éoliennes et l'acceptabilité sociale, guide pour les élus municipaux*, un document qui a été produit à l'Université du Québec à Rimouski avec la Conférence Régionale des Élus de cette région, et aussi un autre document qui traite du même thème de l'acceptabilité sociale en général qui est une analyse plus scientifique menée également par des chercheurs de l'UQAR.

245           On a porté à l'attention de la Commission un petit livre broché, une brochure, qui explique comment mesurer l'acceptabilité sociale, qui a été fait par un consultant qui donne cette formation sur l'acceptabilité sociale un peu partout au Québec, peut-être à l'étranger.

255           Le ministère du Développement durable nous a défini ce qu'elle entendait par l'acceptabilité sociale d'après les définitions qu'elle a et la Commission, c'est dans sa volonté et dans l'obligation de la démarche actuelle d'analyse de suivre les principes du développement durable et une des questions qu'elle se pose, c'est l'acceptabilité sociale.

260           La Commission n'a pas de critères spécifiques. C'est une analyse qu'elle fait de la somme des informations. Je ne pourrais pas vous dire les détails de cette démarche parce que c'est une



démarche qui va durer... on s'en va travailler après cette audience trois mois à peu près à analyser cette information.

265

**M. ALAIN GAUCHER:**

Maintenant, la comparaison entre ce critère de l'acceptabilité sociale et les autres critères qui mènent à l'acceptation ou le refus du projet, il y a une place qui est donnée à l'acceptation sociale.

270

**LE PRÉSIDENT:**

Hum, hum.

275

**M. ALAIN GAUCHER:**

Donc, est-ce que cette place-là au niveau d'Hydro-Québec, c'est... je sais que ç'a déjà été posé, important, peu important ou négligeable?

280

**LE PRÉSIDENT:**

Hydro-Québec, ce matin, nous a dit que dans la grille d'évaluation des appels d'offres - vous allez pouvoir voir ça dans les transcriptions - dans la grille d'évaluation des appels d'offres, il n'y a pas de critère spécifique d'acceptabilité sociale, mais il y a un critère, rappelez-moi de quoi traite ce critère? C'est de participation...

285

**M. ÉRIC CHAÎNÉ:**

C'est un critère qui est lié au développement durable. Donc, il se défile en une série de sous-critères. Il y a des points qui sont donnés pour la participation des communautés au contrôle des projets éoliens. Il y a des points qui sont donnés pour l'application du cadre de référence aux propriétaires fonciers, des points qui sont donnés en fonction des paiements les plus élevés versés aux propriétaires fonciers et des points qui sont donnés également dans le cadre du critère des paiements versés aux municipalités également.

295

**LE PRÉSIDENT:**

Et je vous rappelle aussi simplement pour compléter que le rapport du Bureau d'audiences publiques concernant ce projet va être remis au plus tard, écoutez, je n'ai pas la date avec moi, mais c'est quoi...

300

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

21.

305 **LE PRÉSIDENT:**

C'est le 21...

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

310

Le 20 juin.

**LE PRÉSIDENT:**

315

C'est le 20 juin, au plus tard le 20 juin. Le ministre prend en considération le rapport du BAPE comme il prend celui de l'analyse environnementale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, formulera une recommandation au conseil des ministres et c'est le conseil des ministres qui va décider. Et le conseil des ministres a à pondérer, tout comme toutes les autres instances, les considérations sociales, économiques, politiques de ces

320

**M. ALAIN GAUCHER:**

325

O.K. La suite. Là, c'est un secteur peut-être un peu plus embêtant, peut-être que les gens du MAMROT pourront répondre. Moi, j'ai reçu, donc, de mon conseil municipal un document sur les éoliennes m'alertant qu'il y avait une soirée d'information dans le cas présent, je pense, c'était à Lacolle ou je ne sais pas trop, peu importe, mais il reste qu'il y avait des questions ou des prétentions dans ce document-là qui sont tout à fait offensantes un peu pour la vérité, pis aussi pour les gens du gouvernement.

330

Entre autres, on parle de la limite de 750 mètres, puis on nous dit dans le document présenté par les gens de la coalition que la ministre, madame Normandeau, a fait fi de la santé des Québécois et a forcé, avec un souligné, la région à accepter les 750 mètres proposés. Et on ajoute juste en bas : *N'y aurait-il pas matière à enquête?* Est-ce qu'au niveau de l'éthique, ce sont des choses qui sont acceptables, ça?

335

**LE PRÉSIDENT:**

340

Écoutez, je n'ai pas analysé le document, je n'ai pas vu cette information. C'est une information qui relève... qui a été envoyée par qui? Par le conseil municipal?

**M. ALAIN GAUCHER:**

345           Celui que j'ai dans la main, parce que pour les autres municipalités, je n'ai pas confirmé, c'est le conseil municipal de Saint-Blaise qui nous l'a envoyé avec son effigie à gauche en haut.

**LE PRÉSIDENT:**

350           Parfait. Donc, si vous voulez, vous pouvez le déposer à la Commission ce document. On en fera copie et puis ça fera partie des pièces à analyser.

**M. ALAIN GAUCHER:**

355           O.K. Pour ajouter un petit peu au contexte, c'est marqué vers la fin du document : *Avec tout ça, y aura-t-il une grosse enveloppe brune à quelque part?*

360           Je trouve ça dépassé. Et comment voulez-vous que la population se situe quand elle reçoit un document comme celui-là? C'est tendancieux au *boutte*, puis c'est un conseil municipal qui doit faire preuve d'objectivité. Pas un groupe de pression, on parle d'un conseil municipal, des élus qui doivent partager le pour, le contre, ceux qui veulent, ceux qui veulent pas.

**LE PRÉSIDENT:**

365           Et vous êtes au conseil municipal vous m'avez dit?

**M. ALAIN GAUCHER:**

Oui, oui, oui.

370           **LE PRÉSIDENT:**

Donc, est-ce que le conseil municipal a vu ce document avant qu'il soit envoyé?

**M. ALAIN GAUCHER:**

375           Soyons honnête, je suis le seul qui est contre les éoliennes.

**LE PRÉSIDENT:**

380           Ah, d'accord.

**M. ALAIN GAUCHER:**

Excuse, qui est pour les éoliennes. Donc, contre le conseil.

385 **LE PRÉSIDENT:**

Ah, d'accord. C'est un bon lapsus.

**M. ALAIN GAUCHER:**

390

Et honnêtement, moi je ne l'ai jamais vu avant qu'il arrive dans ma poste.

**LE PRÉSIDENT:**

395

D'accord.

**M. ALAIN GAUCHER:**

Ça se passe comme ça chez nous des fois.

400

**LE PRÉSIDENT:**

O.K. Ben, écoutez, j'apprécierais que vous déposiez le document à madame Gélinas à l'arrière de la salle.

405

**M. ALAIN GAUCHER:**

Je vais vous laisser celui que vous m'aviez demandé l'autre fois aussi puisqu'il y avait un petit retour en arrière.

410

**LE PRÉSIDENT:**

Parfait.

415

**M. ALAIN GAUCHER:**

À l'effet que le même comité nous dit que le syndrome éolien est vérifié de façon scientifique parce que 40 médecins l'ont signé.

420 **LE PRÉSIDENT:**

Donc, sur cette question-là, on verra l'avis du ministère de la Santé et des Services sociaux. J'ai aussi très hâte de lire cet avis.

425 **M. ALAIN GAUCHER:**

J'aurais une dernière question si c'est possible?

**LE PRÉSIDENT:**

430 Écoutez, oui, allez-y rapidement. J'imagine qu'elle est brève sans préambule.

**M. ALAIN GAUCHER:**

435 Ça concerne plutôt les gens d'Hydro-Québec. On nous dit que les projets d'éoliennes industrielles sont non taxables en termes de revenus pour les compagnies.

**LE PRÉSIDENT:**

440 Il y a eu un élément de réponse sur la taxe foncière tout à l'heure.

**M. ÉRIC CHAÎNÉ:**

Oui, tout à fait. Je n'ai pas dit que c'était non taxable.

445 **LE PRÉSIDENT:**

Non.

450 **M. ÉRIC CHAÎNÉ:**

J'ai dit qu'auparavant, avant 2004 ou 2005, le système qui était en place, c'était un en-lieu de taxes foncières. L'en-lieu de taxes foncières avant 2004, 2005, c'était 3% des revenus des revenus bruts qui étaient versés à la province. Ce système-là a été remplacé par la taxe sur les services publics et cette taxe-là est une fraction, un pourcentage des actifs des producteurs, que ce soit des producteurs éoliens ou des producteurs d'autres formes d'électricité.

455 **M. ALAIN GAUCHER:**

O.K.

460 **M. ÉRIC CHAÎNÉ:**

Donc, je n'ai pas dit que ce n'était pas taxable; il y a un système de taxes qui a remplacé l'en-lieu de taxes foncières.

465 **LE PRÉSIDENT:**

Et ça, c'est déposé dans le fonds consolidé du gouvernement?

470 **M. ÉRIC CHAÎNÉ:**

Exact.

**M. ALAIN GAUCHER:**

475 Et la dernière question est pour monsieur... c'est la suite. Si c'est non... ou taxable en partie, moi, c'est parce que le document fait suite, pourquoi pas soutenir des PME? Moi, j'avais ajouté néanmoins que les gens de Saint-Valentin reçoivent des redevances, que ce soit les agriculteurs ou que ce soit le conseil municipal, donc, la communauté.

480 Je trouvais fort opportun que les revenus ne passent pas par Québec pour arriver à Saint-Valentin, mais qu'ils aillent directement en termes de redevances à la municipalité et je pense que si jamais à défaut de taxes, il y avait un manque, ce volet-là, redevances, était fort profitable pour la municipalité que ce soit Saint-Valentin ou d'autres, c'est la même chose dans le Bas-Saint-Laurent d'ailleurs. Ça fait que si jamais vous avez des projets, monsieur... je ne m'en souviens plus son nom...

485 **LE PRÉSIDENT:**

Chaîné.

490 **M. ALAIN GAUCHER:**

Monsieur «Dégide» de Saint-Valentin...

495 **LE PRÉSIDENT:**

Ah, monsieur Gibeau.

**M. ALAIN GAUCHER:**

500 Saint-Valentin. C'est quoi son nom?

**LE PRÉSIDENT:**

505 Gibeau.

**M. ALAIN GAUCHER:**

510 Monsieur Gibeau. J'aurais plein de projets pour vous dont beaucoup d'arbres pour cacher la vue de ceux qui ont de la misère à percevoir les éoliennes dans leur cœur.

**LE PRÉSIDENT:**

515 Donc, il n'y avait pas de question. C'était un beau commentaire. C'est ça. Ben, écoutez, je vous remercie, Monsieur. Je sais qu'il y a eu quelques personnes plutôt favorables aux éoliennes qui sont passées, ça prend beaucoup de courage parce qu'il faut dire qu'il y a beaucoup de personnes qui sont plutôt opposées aux questions. Donc, je vous remercie pour votre présentation.

**M. ALAIN GAUCHER:**

520 Je pense que ça fait suite un petit peu à ce que j'ai dit tantôt. Les gens qui s'y opposent crient beaucoup, questionnent énormément, mais ceux qui sont pour, ils sont un peu discrets.

**LE PRÉSIDENT:**

525 Nous observons.

**M. ALAIN GAUCHER:**

530 Et les gens en plus de la coalition se disent majoritaires. Mais si on enlevait...

**LE PRÉSIDENT:**

535 Mais là, on est vraiment dans du commentaire qui va soulever des argumentaires. Je voulais juste vous remercier, c'est tout. Je vous remercie beaucoup, Monsieur.

**M. ALAIN GAUCHER:**

Bon, ben, c'est beau.

540 **LE PRÉSIDENT:**

Est-ce que, Madame Olivier, nous avons des nouvelles de l'une ou l'autre des personnes que nous espérons rencontrer? Pas encore? Parfait. Donc, si jamais dans la salle il y a cette dame qui ne serait pas passée à la table, mais qui a demandé de nous rencontrer à une heure fixe, si elle est présente ici, simplement de se manifester.

545

**UNE PERSONNE DANS LA SALLE:**

Elle ne peut pas se présenter.

550

**LE PRÉSIDENT:**

Pouvez-vous vous approcher simplement?

555

**UNE PERSONNE DANS LA SALLE:**

Elle ne peut pas se présenter.

560 **LE PRÉSIDENT:**

Elle ne peut pas se présenter. Parfait. Et j'ai toujours une passe de droit parce que j'ai oublié son nom quelque part, hier, pour monsieur Riaz Lakhanisky si jamais il se présente dans cette salle. Monsieur Alain Grégoire serait-il ici?

565

**UNE PERSONNE DANS LA SALLE:**

Il n'est pas ici.

570 **LE PRÉSIDENT:**

Parfait. Est-ce que monsieur Serge Grégoire serait présent?

575 **UNE PERSONNE DANS LA SALLE:**

Ils sont à l'UPA.



**LE PRÉSIDENT:**

Ils sont encore à l'UPA. Madame Raymonde Blanchette? Madame Blanchette.

580

**Mme RAYMONDE BLANCHETTE:**

Bonjour, Monsieur.

585

**LE PRÉSIDENT:**

Bonjour, Madame Blanchette.

**Mme RAYMONDE BLANCHETTE:**

590

J'aimerais savoir de quelle façon le promoteur a procédé pour déterminer les zones importantes de concentration des chauves-souris sur l'ensemble du projet et à quel moment?

**LE PRÉSIDENT:**

595

La question est claire. Madame Turgeon ?

**Mme JULIE TURGEON:**

600

Effectivement, il y a eu des inventaires de chauves-souris réalisés dans le cadre de l'étude d'impact. Je vais demander au biologiste qui était responsable de ces inventaires-là de venir répondre à la question. Vas-y, Michel.

**LE PRÉSIDENT:**

605

Vous nous rappelez votre nom?

**M. MICHEL LA HAYE:**

610

Michel La Haye.

**LE PRÉSIDENT:**

Monsieur La Haye.

615 **M. MICHEL LA HAYE:**

Monsieur le Président, on a étudié les chauves-souris à deux moments avec quatre stations d'écoute en 2008 et en 2009 question de voir la migration et la reproduction des chauves-souris passées et on a rajouté une station en 2010 pour compléter les informations, la station numéro 5.

620 La station, je vais expliquer comment ça fonctionne rapidement pour madame, c'est un capteur de signal sonore que les chauves-souris émettent. Elles ont une signature sonore propre à chaque espèce. Donc, on enregistre selon ce qui nous est prescrit par le ministère; c'est 40 heures d'enregistrement par période. Et puis on dénombre par espèce les cris et on fait nos statistiques à partir de ces données-là.

625 **LE PRÉSIDENT:**

Parfait. Je vais aller du côté du ministère des Ressources naturelles, Madame, si vous voulez. Donc, le protocole pour l'évaluation, l'inventaire des chauves-souris, c'est un protocole validé par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune?

**Mme KATERI LESCOP-SINCLAIR:**

635 C'est un protocole préparé par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune en 2008 en fait, depuis 2008.

**LE PRÉSIDENT:**

640 Parfait. Et dans l'analyse que le RMNF a faite de cette étude, est-ce que le protocole a été suivi?

**Mme KATERI LESCOP-SINCLAIR:**

645 Oui, tout à fait, le protocole a été suivi.

**LE PRÉSIDENT:**

650 Parfait. Est-ce que les emplacements choisis pour le parc éolien préoccupent le ministère des Ressources naturelles et de la Faune en ce qui concerne les chauves-souris?

**Mme KATERI LESCOP-SINCLAIR:**

655 On a certaines préoccupations en effet en période de reproduction. Je reprends, c'est ça, notre avis qui sera émis, mais les activités sont relativement importantes durant cette période-là

pour, en particulier, la chauve-souris cendrée. Puis lors de la période de migration, c'est plutôt une activité moyenne pour les espèces sensibles.

**LE PRÉSIDENT:**

660

Donc, il y a trois espèces de chauves-souris qui ont un statut, qui pourraient être susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec; c'est bien ça?

**Mme KATERI LESCOP-SINCLAIR:**

665

Oui, qui sont présentent, oui, chauves-souris cendrées, rousses et argentées.

**LE PRÉSIDENT:**

670

La cendrée, l'argentée et la rousse.

**Mme KATERI LESCOP-SINCLAIR:**

675

Oui, mais l'abondance en période de reproduction, c'est surtout pour la chauve-souris cendrée, puis récemment on a trouvé qu'il y avait beaucoup de mortalité dans un parc éolien en période de reproduction pour toutes les chauves-souris en fait parce que c'est souvent dit dans la littérature que c'est plutôt en période de migration qu'il y a le plus de mortalité. Mais en tout cas, peut-être que les données de nos suivis prouveront aussi autre chose.

680

Mais quand même, on va avoir des échanges avec le promoteur pour voir... En fait, aussi je voulais savoir si vous allez produire la carte des zones de sensibilité des chauves-souris?

**LE PRÉSIDENT:**

685

On va adresser la question. Est-ce que vous allez... Monsieur La Haye, est-ce que vous allez produire les cartes des zones de sensibilité des chauves-souris... en fait, c'est madame Turgeon, mais je pensais que monsieur La Haye était...

**M. FRANÇOIS TREMBLAY:**

690

En fait, on l'a produite. Ce n'était pas l'approche qui avait été privilégiée, les consultants en chauve-souris ne procèdent pas tous de la même façon, puis c'est pas l'approche qui avait été privilégiée au départ, mais puisque la Commission l'a demandée, on l'a produite. On l'a, donc, ce sera déposé sous peu.

695

**LE PRÉSIDENT:**

Donc oui, ça va être déposé.

700

**Mme KATERI LESCOP-SINCLAIR:**

Très bien, merci. Ça va permettre en fait aussi de voir s'il y a des éoliennes dans les zones de sensibilité. On aura à discuter par la suite.

705

**LE PRÉSIDENT:**

Parfait. Donc, pour l'instant, vous n'êtes pas en mesure de dire s'il y a des éoliennes qui sont particulièrement préoccupantes par rapport à d'autres, je comprends?

710

**Mme KATERI LESCOP-SINCLAIR:**

Non, pas pour l'instant.

715

**LE PRÉSIDENT:**

Parfait. Et advenant qu'une éolienne soit jugée préoccupante pour des chauves-souris, qu'est-ce que ça peut impliquer comme intervention? Est-ce que ça veut dire qu'on ne la construirait pas ou qu'on procéderait par des mesures particulières de gestion?

720

**Mme KATERI LESCOP-SINCLAIR:**

Ben, ça peut être soit, oui, de pas la construire, puis de prendre une des éoliennes de rechange selon la gravité dans le fond de ce qu'on va voir des données, l'importance, mais l'autre aspect, c'est d'appliquer les mesures d'atténuation comme augmenter la vitesse de démarrage des éoliennes à 6 mètres/seconde ce qui fait qu'il y a moins de collision avec les chauves-souris à ce moment-là.

725

**LE PRÉSIDENT:**

730

C'est une étude aux États-Unis qui avait montré ça?

**Mme KATERI LESCOP-SINCLAIR:**

Moi, je reprends, c'est ça, je reprends l'avis, dans le fond, d'un collègue.

735

**LE PRÉSIDENT:**

Ah, d'accord.

740 **Mme KATERI LESCOP-SINCLAIR:**

C'est dans la littérature que c'est prouvé.

**LE PRÉSIDENT:**

745

D'accord. Et il y a eu des suivis de chauves-souris au Québec depuis déjà quelques années? Je pense que vous avez un bilan qui a été fait pour le projet Montérégie aussi.

**Mme KATERI LESCOP-SINCLAIR:**

750

Oui, tout à fait. Comme je disais, on va déposer, c'est ça, les suivis de mortalité en intégrant... ben, on ne peut pas intégrer celle de... mais pour ce qui est des abondances, ça va être avec le parc éolien Montérégie, mais ça va être donné, déposé, en fait, les suivis de mortalité, le document qui a été déposé lors des audiences du parc éolien Montérégie.

755

**LE PRÉSIDENT:**

Parfait. Avez-vous une autre question? Est-ce que ça répond, Madame?

760 **Mme RAYMONDE BLANCHETTE:**

Ça répond, je vous remercie.

**LE PRÉSIDENT:**

765

Merci.

**Mme RAYMONDE BLANCHETTE:**

770

Oui, j'ai une deuxième question. J'aimerais savoir pour quelle raison on retrouve aucune station d'écoute pour les coléoptères près des étangs d'eau, qui est leur lieu d'alimentation, aux éoliennes numéros 8 et 13?

**LE PRÉSIDENT:**

775 Madame Turgeon. Si vous avez un plan de localisation, ça nous aiderait à vous suivre un peu.

**Mme JULIE TURGEON:**

780 Oui, effectivement. Pendant qu'on cherche la carte, je pourrais peut-être spécifier... En fait, les protocoles sont discutés évidemment avec le MRNF et le MDDEP. Je veux juste renforcer ce que madame Lescop-Sinclair vient d'avancer; il y a des mesures de mitigation qui peuvent être mises en place si jamais il y avait une problématique, mais l'objectif, c'est de s'assurer que le parc est implanté de façon, qu'il serait construit de façon à justement éviter un cas de mortalité sévère de chauves-souris.

785  
790 Donc, c'est certain que si jamais au cours des discussions ou d'échanges avec le MRNF il faut faire des inventaires ou des travaux additionnels, on est effectivement ouvert à le faire. Puis dans l'éventualité où il y avait un problème, il y a des programmes de mitigation comme justement, comme elle disait, de... En fait, l'idée, c'est que l'éolienne commencerait à tourner à des vents plus forts, ce qui fait que ça éviterait certaines périodes pour les chauves-souris, puis c'est d'ailleurs Trans Alta qui est l'investigateur de cette mesure-là, de cette méthode-là pour un de nos projets en Alberta.

795 Donc, ça s'appliquerait. On connaît déjà la technique, puis on connaît déjà le système de cette mesure.

**LE PRÉSIDENT:**

800 Comme Trans Alta a beaucoup d'éoliennes déjà en installation, est-ce que vous avez déjà expérimenté les systèmes, je pense que c'est infrason, les systèmes plutôt répulsifs comme on arrive à en lire sur ce qui se passe en Europe ou autre?

**Mme JULIE TURGEON:**

805 Je veux juste m'assurer que j'ai la bonne personne pour répondre.

**M. JASON SCHWORTHY:**

810 Monsieur le Président, Trans Alta has cooperated with the international group Bats Wind Energy Cooperative base on Houston, Texas, a group of scientists and industries from around the world and supporting with them as a group, this is being investigated in continuous to date. So far, it

has been unsuccessful since the primary frequencies to repel bats are high frequencies and they attenuated the fall off very very quickly in 20 to 30 meters. So, not far enough away.

815

**LE PRÉSIDENT:**

Vous pouvez traduire?

820

**Mme JULIE TURGEON:**

Oui, je vais essayer. Je vais traduire le mieux possible. En fait, c'est qu'on a participé avec un groupe d'industries, avec un groupe que je pourrais vous dire le nom, le BWEC, pour faire une recherche au Texas, à Houston au Texas, pour investiguer cette solution-là et jusqu'à maintenant, c'est pas une solution qui s'est avérée... qui a démontré un taux de succès. Donc, c'est encore... notre façon de procéder, c'est toujours de réduire la vitesse de démarrage.

825

**LE PRÉSIDENT:**

Parfait. Donc, vous avez la carte?

830

**M. MICHEL LA HAYE:**

Pour répondre à la question plus précise de madame, on a deux stations qui sont effectivement situées proches des plans d'eau, la station 4 qui est complètement en bas et puis la station 2 qui est proche de la tourbière en haut. Donc, c'était pas mal dans le territoire à l'étude les deux plans d'eau les plus importants; ils ont été effectivement couverts.

835

**LE PRÉSIDENT:**

Ils ont été couverts?

840

**M. MICHEL LA HAYE:**

Oui.

845

**LE PRÉSIDENT:**

Où étaient vos points, juste pour nous localiser, les points où étaient installés les...

850 **M. MICHEL LA HAYE:**

Où c'est écrit *Pitre à Grenon*, dans le milieu du Pitre à Grenon, il y a un chemin, la station était là et la station 2 était sur la pointe sud-ouest de la tourbière, près de l'éolienne qui est à la gauche un peu. Elle était là. Donc, près des deux principaux plans d'eau ou milieux humides qu'il y avait sur le territoire à l'étude.

855

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

Et les autres?

860

**M. MICHEL LA HAYE:**

Et les autres, il y en avait plusieurs autres. La station 1 était à droite en haut dans le carré. Oui, dans ce coin-là. Plus dans le champ, il y avait la station 3 qui était dans le village de Saint-Valentin proche du cimetière.

865

**Mme RAYMONDE BLANCHETTE:**

Pourrais-je apporter une rectification à ce niveau? Excusez-moi.

870

**M. MICHEL LA HAYE:**

Et la station 5...

875

**LE PRÉSIDENT:**

Parce que je veux juste laisser finir avant.

**Mme RAYMONDE BLANCHETTE:**

880

D'accord.

**M. MICHEL LA HAYE:**

La station 5 était proche de l'éolienne 28, un petit peu plus à l'est, oui, qui a été rajoutée en 2010.

885

**LE PRÉSIDENT:**

Parfait. Oui, Madame?

890



**Mme RAYMONDE BLANCHETTE:**

895 Seulement une sous-question. La description de la station 3 donne comme quoi elle est complètement dans le village; alors, elle a été apposée sur notre terrain et il y a, c'est sûr, une remise et j'ai suivi l'écoute avec les deux étudiantes qui venaient relever. Alors, c'est ouvert, cette station, en description, c'est ouvert sur deux kilomètres. On peut voir très bien. Pouvez-vous repointer?

900 C'est ouvert complètement sur deux kilomètres environ pour les éoliennes 8 et 13 et c'est ouvert complètement, puisqu'on peut longer Saint-Georges jusqu'aux autres éoliennes; c'est à peu près quatre kilomètres. La description est bizarre. Excusez le commentaire.

**LE PRÉSIDENT:**

905 Parfait. Mais c'était la localisation.

**Mme RAYMONDE BLANCHETTE:**

910 C'est ça.

**LE PRÉSIDENT:**

Parfait.

915 **Mme RAYMONDE BLANCHETTE:**

Et sur le plan qu'on a remis pour la station 5, l'indication sur votre cartographie, elle est sur le rang Saint-Georges. Pouvez-vous... il y a une erreur, il y a vraiment une confusion.

920 **LE PRÉSIDENT:**

Allez là.

**Mme RAYMONDE BLANCHETTE:**

925 Ici, pourriez-vous la situer?

**M. MICHEL LA HAYE:**

930 Je vais le pointer.

**Mme RAYMONDE BLANCHETTE:**

Oui, j'aimerais.

935

**M. MICHEL LA HAYE:**

Je me suis trompé d'éolienne. C'est la 25, je pense qui va être pas loin, on l'a mise dans ce coin-là.

940

**Mme RAYMONDE BLANCHETTE:**

Alors, c'est sur le rang Saint-Georges?

945

**M. MICHEL LA HAYE:**

Au bout d'une rangée d'arbres. On était un peu plus loin que le rang Saint-Georges, on était au bout d'un chemin d'un agriculteur. On l'a mis au bout d'une rangée d'arbres, la station, pour couvrir un autre type de milieu qu'on n'avait pas couvert jusqu'à maintenant qui était comme un milieu hybride entre un milieu ouvert et la forêt mature.

950

**Mme RAYMONDE BLANCHETTE:**

Je vous remercie.

955

**LE PRÉSIDENT:**

Au plaisir, Madame. Est-ce que monsieur - oh, belle écriture - je pense que c'est monsieur Wermer Vanhyfte et j'espère que je prononce le nom correctement. Non? Est-ce que monsieur Henry Morf serait ici? Est-ce que madame Michelle McDermott... Ah, Monsieur. C'est vous monsieur Morf?

960

**M. HENRY MORF:**

Henry Morf, oui.

965

**LE PRÉSIDENT:**

Henry Morf, o.k.

970 **M. HENRY MORF:**

Hello.

**LE PRÉSIDENT:**

975

Bonjour.

**M. HENRY MORF:**

980

I've got some questions. I'm gonna speak to you in English. First of all, I just want to mention that I think our fight is with the wrong people. I think Trans Alta was invited to do this project in the parameter that the government set out. I think our fight is really with the government. The government can decide yes or no. I think Trans Alta is here because they are asked to come.

985

My question to you is really about the BAPE itself, if I may? How many BAPEs have there been done since the beginning of the creation of this *Bureau d'audiences*?

**LE PRÉSIDENT:**

990

How many BAPEs?

**M. HENRY MORF:**

Yeah. 20? 30? 50?

995

**LE PRÉSIDENT:**

Sur tout type de projets? On any kind of projects?

1000

**M. HENRY MORF:**

Yes.

**LE PRÉSIDENT:**

1005

275.

**M. HENRY MORF:**

1010

O.K. And what is the budget for the BAPE?

**LE PRÉSIDENT:**

It depends. Cela dépend. Vous comprenez le français?

1015 **M. HENRY MORF:**

Oui.

**LE PRÉSIDENT:**

1020

Donc, ça dépend de l'audience. C'est un budget qui permet de faire le travail.

**M. HENRY MORF:**

1025

C'est pas un budget annuel qui est décidé à l'avance?

**LE PRÉSIDENT:**

1030

Le budget varie en partie selon le nombre de dossiers et annuellement le nombre de dossiers n'est pas connu.

**M. HENRY MORF:**

1035

And for all the BAPes that have been done, how many actually were decisive for the government to change their mind like to all the projects? How many times were you successful to...

**LE PRÉSIDENT:**

1040

C'est très difficile de répondre à la question, puis je vais vous expliquer pourquoi simplement. Lorsqu'un projet est soumis au Bureau d'audiences publiques, parfois il obtient un aval, c'est-à-dire une autorisation, parfois avec des conditions n'est-ce pas, et parfois... sans condition, c'est rare, je pense que ce n'est jamais arrivé dans l'histoire, mais en général sous conditions, et parfois quand le promoteur voit que le projet est très contesté ou pour des raisons économiques ou autres, il retire lui-même son projet. Et vous ne verriez pas à ce moment-là un certificat de non-autorisation apparaître, vous verriez seulement le fait que le projet n'a simplement pas été réalisé.

1045

Mais je vais laisser monsieur Talbot du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Peut-être a-t-il une information sur des nombres d'autorisations, des nombres de projets refusés. C'est difficile à...

1050

**M. DENIS TALBOT:**

1055 Écoutez, il faudrait que je fasse une vérification. Je travaille dans un service, je n'ai pas cette donnée-là en tête; il faudrait que je fasse la vérification. Le nombre de projets qui ont été refusés par le gouvernement?

**LE PRÉSIDENT:**

1060 Qui auraient pu être refusés par le gouvernement qui sont passés au Bureau d'audiences publiques ou qui n'ont pas abouti.

**M. DENIS TALBOT:**

1065 Oui, on va tenter de faire une enquête là-dessus.

**LE PRÉSIDENT:**

1070 Ça peut être vérifié ça. On n'a pas les chiffres exacts.

**M. HENRY MORF:**

Comme ça, c'est pas gros?

**LE PRÉSIDENT:**

1075 Je ne peux pas dire. C'est sûr que c'est pas 50% des projets qui ont été refusés, mais c'est un pourcentage qui... La décision vient toujours du gouvernement; nous on éclaire la décision, on éclaire le ministre sur sa décision.

**M. HENRY MORF:**

O.K.

**LE PRÉSIDENT:**

1085 Et on fait état de ce qu'on a entendu. Donc, si le gouvernement décide de prendre une décision et en général il prend assez en compte les avis du Bureau d'audiences publiques, assez en compte dans sa décision.

1090 **M. HENRY MORF:**

I just feel it's...we're kind of powerless, us, the people, because they don't seem to be... It looks like we are in power to give the information to change the government's mind, but I feel it's... we are really powerless. It's more like a front to say: Yes, we listen to you, but I think they don't really listen very hard.

1095 **LE PRÉSIDENT:**

C'est une opinion. Personnellement, je ne la partage pas. Je suis le Bureau d'audiences publiques depuis son origine et je suis fier de l'institution que je représente, mais si dans votre mémoire, vous voulez faire mention de ces questions, libre à vous.

**M. HENRY MORF:**

1105 Thank you.

**LE PRÉSIDENT:**

Merci à vous. Thank you very much. Je pense que je suis rendu à... Est-ce que madame Andrée Villecourt est ici? Parfait. Je poursuis. Non, j'étais rendue à madame Michelle McDermott la suivante, c'est ça. Est-ce que madame McDermott est ici? Pas là. Je poursuis. Monsieur Jean Van Wijk. Est-ce que vous êtes ici?

1115 **M. JEAN VAN WIJK:**

Oui.

**LE PRÉSIDENT:**

1120 Parfait.

**M. JEAN VAN WIJK:**

Bonjour, Monsieur le Président.

1125 **LE PRÉSIDENT:**

Monsieur.

**M. JEAN VAN WIJK:**

1130

Moi, je suis un de ceux qui vont recevoir une éolienne, puis je voulais parler un petit peu au sujet de la panique au sujet des terres agricoles qu'on se trouve à gaspiller. J'avais un parallèle peut-être intéressant à faire calculer peut-être par le MAPAQ.

1135

Premièrement, le monde exagère beaucoup parce qu'en mettant un chemin sur la ferme, on peut améliorer l'effet de diminuer la compaction aussi. Ça fait qu'il faut pas trop dire que la terre est perdue au complet; on améliore souvent la terre qu'il y a à côté. Et puis je peux utiliser la terre, le *top soil* qu'ils appellent, ou l'organique pour boucher des trous, puis améliorer le reste de la terre.

1140

Ça fait que la façon que je voulais amener ça, c'est de savoir l'énergie qu'une éolienne produit, si on se met à faire un petit calcul, combien d'hectares de champs de maïs pour l'éthanol? Si on peut calculer, on dit que jusqu'à 38% du maïs produit en Amérique du Nord est utilisé pour l'éthanol, je pense que l'éolienne peut produire autant d'énergie avec plusieurs hectares. Je sais pas si le MAPAQ pourrait sortir un chiffre là-dessus?

1145

**LE PRÉSIDENT:**

Parfait. Donc, le ministère, madame Normandin sur cette question de biocarburant.

1150

**Mme MÉLISSA NORMANDIN:**

1155

Je n'ai pas de réponse. On ne s'est jamais penché sur la question. En fait, l'idée de convertir ce qui pourrait être pris en superficie maïs pour produire de l'éthanol et non en alimentation animale pour voir ce que les éoliennes peuvent compenser... Oui, on peut probablement se pencher là-dessus, mais ça risque d'être très théorique, vraiment pour des fins de connaissance. Nous, c'est sûr que ce ne sera pas probablement un argument dans notre analyse d'acceptabilité toutefois.

1160

**LE PRÉSIDENT:**

Non? Mais ça peut être intéressant comme question effectivement puisque si on produit de l'énergie à partir du biocarburant, on occupe des territoires, des surfaces beaucoup plus grandes. Si on produit l'énergie à partir d'éoliennes, les surfaces... Je comprends l'argument de monsieur.

1165

**Mme MÉLISSA NORMANDIN:**

Oui, je le prends en note et il y aura un agronome qui pourra se pencher sur la question effectivement.

1170 **M. JEAN VAN WIJK:**

J'avais une autre question. C'est que moi j'ai déjà un fiston qui est intéressé à la relève, puis là, je voulais savoir si le fait de signer avec Trans Alta, c'est sûr qu'en principe, il devrait y avoir des avantages à être capable de s'établir, mais s'il n'y a pas d'autres technicalités mettons qui pourront lui nuire, le fait que ça va être transféré éventuellement?

1175 **LE PRÉSIDENT:**

Donc, si je comprends... oui, je pense que madame Turgeon peut répondre. En fait, pour l'instant, vous avez signé un acte superficiaire?

**M. JEAN VAN WIJK:**

C'est ça.

1185

**LE PRÉSIDENT:**

Et ça va être converti, cet acte, éventuellement si l'éolienne est retenue sur votre terrain, en contrat?

1190

**Mme JULIE TURGEON:**

C'est plutôt le contraire. On a signé une option, puis ça va être converti en acte de propriété superficiaire.

1195

**LE PRÉSIDENT:**

Parfait. Et cet acte-là, il est rattaché au lot?

1200 **Mme JULIE TURGEON:**

Effectivement.

**LE PRÉSIDENT:**

1205

Alors que le contrat est rattaché à la personne?



**Mme JULIE TURGEON:**

1210 Oui, mais c'est encore ce qu'il faut éclaircir au niveau légal. On va vous arriver avec une  
réponse plus claire à ce niveau-là pour regarder au niveau juridique, mais c'est certain que l'acte de  
propriété superficielle vient avec... s'il y a une vente, évidemment on ne peut pas enlever les  
infrastructures parce qu'il y a une vente.

**LE PRÉSIDENT:**

1215 C'est attaché.

**Mme JULIE TURGEON:**

1220 Ça fait que les infrastructures vont suivre la vente.

**LE PRÉSIDENT:**

1225 Donc, c'est attaché avec. Si votre garçon achète votre entreprise, l'éolienne vient avec  
comme si quelqu'un d'autre achète l'entreprise.

**M. JEAN VAN WIJK:**

1230 O.K.

**LE PRÉSIDENT:**

C'est bon?

1235 **M. JEAN VAN WIJK:**

Oui.

**LE PRÉSIDENT:**

1240 Merci beaucoup, Monsieur. Est-ce que monsieur Christian Kaech est ici? Monsieur Jean  
Onesti?

**UNE PERSONNE DANS LA SALLE:**

1245 Il est au travail.

**LE PRÉSIDENT:**

1250 Il est au travail?

**UNE PERSONNE DANS LA SALLE:**

1255 Je ne sais pas s'il va arriver, s'il va venir.

**LE PRÉSIDENT:**

1260 Parfait. Et vous pouvez lui rappeler qu'il peut nous acheminer des questions par écrit jusqu'à mercredi 17 heures et nous verrons comment les gérer. C'est marqué comment nous allons le gérer sur le site du Bureau d'audiences publiques.

Est-ce que monsieur Daniel Gamache est ici? Ah, excusez, vous êtes... Asseyez-vous, je vous en prie.

**M. JEAN ONESTI:**

1265 Bonjour, Monsieur le Président.

**LE PRÉSIDENT:**

1270 Je suis désolé, je ne vous ai pas vu approcher en regardant de ce côté-là.

**M. JEAN ONESTI:**

1275 Pas de problème. Donc, je vais lire mon introduction. Il y a presque dix ans, le gouvernement du Québec s'est lancé dans une politique de relance de la Gaspésie grâce entre autres à l'éolien. Le projet de Saint-Valentin fait partie du deuxième appel d'offres d'Hydro-Québec en ce sens et les bienfaits de cette politique sont souvent contestés.

1280 Pourquoi, donc, sacrifier Saint-Valentin pour revitaliser la Gaspésie? Pourquoi persévérer dans une politique dans le cadre énergétique qui détruit une région pour en soutenir artificiellement une autre?

**LE PRÉSIDENT:**

1285 Donc, vous remarquez que vous posez une question qui est une question de position ?

**M. JEAN ONESTI:**

Oui.

1290 **LE PRÉSIDENT:**

Si je pose la question à monsieur Chaîné, il ne pourra pas y répondre parce qu'il répond sur les faits et on sait qu'on est ici dans des décisions politiques.

1295 **M. JEAN ONESTI:**

Hum, hum.

1300 **LE PRÉSIDENT:**

Donc, nous ne pourrions pas répondre à votre question, mais on aimerait beaucoup que vous la posiez dans votre mémoire pour permettre de travailler notre analyse.

1305 **M. JEAN ONESTI:**

Très bien, oui. J'aurais donc une autre question à vous soumettre, s'il vous plaît.

1310 **LE PRÉSIDENT:**

Je vous en prie.

**M. JEAN ONESTI:**

1315 Alors, il s'agit de tremblement de terre. Donc, quelles mesures ont été prévues pour répondre à des urgences sismiques et a-t-il été prévu d'assurer la formation du corps des pompiers pour les rendre apte à répondre à des urgences?

**LE PRÉSIDENT:**

1320 Parfait. Donc, j'en profite juste pour souligner quelque chose parce que nous on a constaté en arrivant à Saint-Valentin que Saint-Valentin était jumelé avec une municipalité japonaise, qui est la municipalité de Nakuto-Cho, et en même temps ce matin quand on s'est réveillé, on savait qu'au Japon, ils avaient vécu un tremblement de terre de 8.9 à l'échelle de Richter ce qui est vraiment...

**M. JEAN ONESTI:**

1325

Très fort.

**LE PRÉSIDENT:**

1330

Heureusement qu'ils sont équipés pour vivre un peu des tremblements de terre, mais c'est quand même un tremblement de terre. Donc, on a pensé à ce lien. Ici, il n'y a pas de possibilité pratiquement de 8.9 d'échelle de Richter, mais c'est juste pour montrer la solidarité de la Commission avec les compatriotes japonais.

1335

Je me retournerais, donc, avec la question : Est-ce que vous avez pris en compte la possibilité de tremblement de terre? C'était ça la question de monsieur Onesti.

**Mme JULIE TURGEON:**

1340

Oui. En fait, les éoliennes sont certifiées. Marc-Antoine Renaud pourrait donner plus d'informations concernant...

**M. MARC-ANTOINE RENAUD:**

1345

Je vais prendre la question puisque ça concerne le design de l'éolienne en tant que telle. Comme j'expliquais, le design des fondations doit être certifié par une firme d'ingénierie québécoise pour respecter le Code du bâtiment. Au niveau de l'éolienne, des design des tours, des pales, de la nacelle, ça, c'est fait par... en fait, il y a des critères internationaux de certification dont Hydro-Québec exige dans les appels d'offres et auxquels les éoliennes Énercon sont conformées.

1350

Donc, c'est des standards internationaux qui sont après ça validés par certaines firmes pour recevoir une certification de durée de vie utile de 20 ans et d'être capable de résister dans certaines conditions.

1355

Évidemment si on est dans une zone très à risque de tremblement de terre, une zone sismique importante, alors à ce moment-là au niveau des permis de construction, au niveau des réglementations, surtout au niveau des fondations, ça devra être adopté.

1360

Je voudrais seulement par exemple mentionner qu'on a, par exemple, des éoliennes E82 actuellement en opération en Colombie-Britannique; on en a aussi en Italie. On en a aussi au Japon. Donc, Enercon est très confortable avec le design actuel et on en a en opération dans des zones sismiques plus importantes que la Montérégie.

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

1365           Puisqu'on est sur les problèmes sismiques, au niveau des mesures d'urgence, c'est sûr que  
s'il arrivait, je ne sais pas moi, hypothétiquement un feu dans une nacelle, les gens observeraient ça  
et appelleraient le 911. Ce serait la réaction, je pense, de tout le monde. Est-ce qu'il y a des  
mesures d'urgence de prévues pour former le personnel de Lacolle? Je pense que c'est le poste de  
1370           Lacolle qui est... et je pense qu'il y a Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix. Est-ce qu'il y a ces mesures  
d'intervention précises qui vont être établies avec les services, les premiers intervenants?

**Mme JULIE TURGEON:**

1375           Oui, effectivement, il y a un plan de mesures d'urgence qui est toujours mis en place pour les  
projets qui est sensiblement le même. On est habitué de faire ce genre de plan-là. On en a un  
qu'on vient de réaliser qui est complété pour notre projet en Gaspésie, le projet New-Richmond.  
Donc, on connaît déjà, la compagnie est à l'aise avec un plan de mesure d'urgence qui peut être fait  
au Québec.

1380           Généralement, c'est des choses qui peuvent arriver un feu dans une éolienne comme il peut  
y avoir un feu n'importe où. La façon de réagir à ce moment-là, ben, ça va être... c'est sûr que les  
autorités locales vont être appelées à intervenir sur les lieux, mais généralement la façon dont c'est  
traité un feu dans une éolienne à la hauteur que ça se produit, c'est un périmètre de sécurité qui est  
fait autour de l'éolienne, puis on attend que le feu cesse. Donc, c'est la façon dont l'industrie  
1385           fonctionne pour régler ce type de problème-là.

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

1390           Donc, il n'y a pas de gens de votre équipe qui sont acheminés sur les lieux pour assister  
les...

**Mme JULIE TURGEON:**

1395           Oui, effectivement.

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

1400           Oui?

**Mme JULIE TURGEON:**

          Il va y avoir quelqu'un, une personne qu'on appelle notre personne de maintenance; c'est  
quelqu'un qui est habilité à appliquer ce plan de mesures d'urgence, puis d'ailleurs, c'est un plan de

1405 mesures d'urgence qui va être développé avec les autorités en place. Donc, c'est la façon... si le citoyen appelle les autorités, les premiers répondants, notre personne de maintenance qui est une personne qui va être à proximité du projet va immédiatement se déplacer sur le site et va s'assurer que le plan est en...

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

1410 Merci.

**M. JEAN ONESTI:**

1415 Pour regarder le feu; c'est ça? Parce que ça contient des BPC, des engrenages, n'est-ce pas; c'est ça?

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

1420 On peut poser la question. Est-ce qu'il y a des huiles avec des BPC dans des éoliennes?

**M. MARC-ANTOINE RENAUD:**

1425 C'est ma question... en fait... Bonjour, Monsieur le Président. L'ensemble de l'industrie éolienne utilise des éoliennes à design conventionnel avec effectivement des engrenages à l'intérieur. Une boîte d'engrenages dans une éolienne va contenir entre 200 et 300 litres d'huile à transmission, plus évidemment les systèmes de freins hydrauliques.

1430 Les turbines Enercon ont un design sans aucune boîte d'engrenage, donc, sans aucune huile à transmission et sans aucun hydraulique aussi à l'intérieur ce qui fait que la seule composante, si on veut, chimique à l'intérieur de l'éolienne est un lubrifiant au niveau des roulements à bille et il y a en dessous des roulements à bille, en fait, il y a un système d'autolubrification qui va tout simplement lancer des gouttes petit à petit dans les roulements à bille tout au long de l'opération de la turbine et en dessous de ça, il y a un réceptacle au cas où il y a une fuite parce qu'il y a 20 litres d'huile à l'intérieur de tout le système d'autolubrification. Il y a un réceptacle de 20 litres en dessous pour recevoir dans le cas qu'il y a une fuite.

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

1440 Parfait. Et est-ce que...parce que la question de monsieur, c'était des huiles avec des BPC.

**M. JEAN ONESTI:**

Oui, mais apparemment...

1445 **M. MARC-ANTOINE RENAUD:**

Il n'y a aucune huile à transmission, aucune huile à hydraulique. La seule chose qu'il y a, c'est des lubrifiants.

1450 **M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

Dans les lubrifiants, il n'y a pas de BPC?

1455 **M. MARC-ANTOINE RENAUD:**

Non, et c'est des...

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

1460 Est-ce qu'il y a un transformateur à la base des...

**M. MARC-ANTOINE RENAUD:**

1465 Oui, le transformateur est à la base. Le transformateur a, en fait, 800 litres d'huile de transfor... en fait, dans le transformateur. Par contre, ce n'est pas une huile synthétique, c'est une huile végétale qui est utilisée dans le cas d'Enercon et pour toutes sortes de propriétés dont celle d'être biodégradable et deuxièmement, au niveau des réglementations, c'est la même chose pour tout poste de transformation avec des transformateurs, il doit y avoir un réceptacle en dessous du transformateur de quantité et de volume égale au cas où... en fait, dans ce cas-ci, c'est même un  
1470 peu plus, pour dans le cas d'une fuite pour que ce soit... que tout soit contenu à l'intérieur pour pas qu'il y ait aucune fuite.

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

1475 Parfait.

**M. JEAN ONESTI:**

1480 Si je comprends bien, on s'installe et on regarde le spectacle; c'est ça? Brûler l'éolienne?

**M. MARC-ANTOINE RENAUD:**

1485 Non. Je pense que ce que vous pouvez retenir de ça, c'est qu'il n'y a pas d'huile à BPC, ce qui était votre question à l'entrée de jeu, et ensuite, que les huiles, les protocoles de gestion des éoliennes permettent de contenir l'huile.

**LE PRÉSIDENT:**

Je vous remercie, Monsieur Onesti.

1490 **M. JEAN ONESTI:**

Merci.

**Mme ANNIE CLOUTIER:**

1495

Monsieur le Président. Bonjour, Annie Cloutier au ministère des Ressources naturelles.

**LE PRÉSIDENT:**

1500

Oui.

**Mme ANNIE CLOUTIER:**

1505

Je voudrais apporter juste une petite information pour la première question que monsieur a posée. C'était concernant la Gaspésie.

**LE PRÉSIDENT:**

1510

Monsieur Onesti ou...

**Mme ANNIE CLOUTIER:**

Oui, oui.

1515

**LE PRÉSIDENT:**

Oui, oui, allez-y. Rappelez-nous la question.

**Mme ANNIE CLOUTIER:**

1520

Ah, c'était concernant la Gaspésie, le développement gaspésien par rapport à l'éolien.

**LE PRÉSIDENT:**

1525

Ah oui.



**Mme ANNIE CLOUTIER:**

1530 Effectivement le gouvernement a émis une préoccupation particulière en ce qui concerne le développement éolien pour la Gaspésie, mais il a également exigé des contenus québécois pour chacun des appels d'offres. Donc, pour le deuxième appel d'offres de 2000 mégawatts, 60% du coût du projet devait être dépensé au Québec.

**LE PRÉSIDENT:**

1535 Et quel est le pourcentage en Gaspésie?

**Mme ANNIE CLOUTIER:**

1540 30% du coût des éoliennes. Donc, en fait, le gouvernement s'est assuré de maximiser les retombées économiques pour l'ensemble du territoire québécois.

**LE PRÉSIDENT:**

1545 Parfait.

**UNE PERSONNE DANS LA SALLE:**

1550 (inaudible)

**LE PRÉSIDENT:**

1555 Non, mais ça permet juste de compléter l'information qui est utile. Merci, Madame. Monsieur Daniel Gamache? Je poursuis avec madame Carole Doucet? Je poursuis avec madame Jeannine Pinard? Madame Nancy Huchette? Madame Astride Ammerlaan? Bonjour, Madame.

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

1560 Rebonjour, Monsieur le Président. J'aimerais bien savoir s'il y a déjà des réponses à mes questions d'hier.

**LE PRÉSIDENT:**

Les questions touchant votre contrat?

1565 **Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

Oui.

**LE PRÉSIDENT:**

1570

Je peux regarder du côté de madame Turgeon.

**Mme JULIE TURGEON:**

1575

Oui. En fait, on a fait des vérifications préliminaires avec ce qu'on avait à l'instant, et l'avocat était malheureusement dans l'avion pendant qu'on en discutait, mais je vais avoir des réponses très précises lundi pour madame Ammerlaan. Mais de façon préliminaire, il ne semblait pas avoir d'option de liée au lot de madame Ammerlaan. On va à cet effet-là s'assurer de corriger la carte qui va être déposée, la carte des lots qui va être déposée.

1580

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

Mais si je me souviens bien, elle ne parlait pas d'option, elle parlait d'une servitude?

1585

**Mme JULIE TURGEON:**

Il y avait peut-être... juste dans la façon dont elle a décrit la question, en fait, l'option en tant que telle, elle ne traitait pas de servitude. On parlait plutôt d'option qui n'était pas reliée à son acte de vente; mais encore là, il faut vraiment vérifier au niveau légal juste pour avoir une certitude, mais de façon préliminaire, il n'y avait pas l'air d'avoir de... C'était probablement une erreur de cartographie.

1590

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

Donc, il n'y avait absolument rien de lié au terrain que madame Ammerlaan a acheté?

1595

**Mme JULIE TURGEON:**

Ben, c'est sous toutes réserves. Je veux vérifier.

1600

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

C'est à confirmer, mais...

**Mme JULIE TURGEON:**

1605

Je vais fournir une réponse à la Commission, puis je vais la faire parvenir à madame Ammerlaan par le fait même.

**LE PRÉSIDENT:**

1610

Parfait.

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

1615

Alors, c'est bien vrai qu'il n'y a pas d'option de Trans Alta sur mes terres?

**LE PRÉSIDENT:**

1620

On attend la dernière confirmation, mais la vision préliminaire, c'est qu'il n'y a pas de contrat d'option sur votre terre.

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

1625

Et aussi mon nom sera enlevé de la liste de lots de Venterre. Voilà. Puis pour le vice caché, j'aimerais aussi avoir la réponse.

Juste une toute petite correction ce matin pour monsieur Landry. Le CCU n'a pas le pouvoir de décider si une éolienne est conforme, est correcte ou pas. Le rôle du CCU, c'est juste de voir si les éoliennes sont conformes.

1630

**LE PRÉSIDENT:**

Hum, hum.

1635

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

Alors, nous avons seulement rejeté les trois éoliennes en question parce qu'on trouvait qu'elles ne répondaient pas au schéma d'aménagement.

1640

**LE PRÉSIDENT:**

Ah, d'accord.

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

1645 C'est pourquoi nous les avons rejetées, pas par intérêt personnel.

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

1650 Excusez-moi, on doit comprendre que vous étiez sur le CCU?

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

Oui.

1655 **M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

D'accord.

**LE PRÉSIDENT:**

1660 Et puis, avez-vous une question, une autre question?

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

1665 Oui, j'ai des questions.

**LE PRÉSIDENT:**

Allez-y.

1670 **Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

1675 Oui. Alors, nous avons fait la découverte que notre terre 385 ne fait pas partie de zone tampon de Trans Alta. Je voudrais bien avoir une déclaration écrite sur cela. Alors, elle sera enlevée de votre possibilité d'emplacement. Mais ça va enlever déjà 22 hectares. Si le MDDEP exige des modifications à la configuration du parc, j'aimerais savoir s'il vous reste des espaces disponibles sur le territoire de Saint-Valentin compte tenu que vous avez perdu maintenant 22 hectares et compte tenu que les municipalités voisines ne sont pas d'accord pour accepter des débordements?

1680 **LE PRÉSIDENT:**

Madame Turgeon?

1685 **Mme JULIE TURGEON:**

Ben, je peux répondre facilement parce que je sais exactement de quel lot il s'agit. C'est un secteur où il n'y a pas d'infrastructure de planifiée. C'était des lots qui étaient prévus à l'époque comme je l'expliquais, quand on commence la configuration d'un projet, on essaie de viser le plus de territoires possibles pour les infrastructures qu'on a besoin et c'est un secteur qui est dans des zones de contrainte suite à la réglementation qui a été appelée à modifier avec le temps.

1690  
1695 Donc, non, il n'y a pas... en fait, il n'y a pas de possibilité de mettre des infrastructures dans ce secteur-là, donc, on a déjà avec la réglementation qui est en vigueur en ce moment suffisamment d'espace pour mettre les 25 éoliennes.

**LE PRÉSIDENT:**

Vous avez la réponse.

1700

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

1705 O.K. Une autre question. Nous avons personnellement, et je connais d'autres cultivateurs qui ont des droits acquis pour la construction. Si le projet va avoir lieu, on va perdre ces droits parce que ces droits spécifiques seront trop proches de l'éolienne. Est-ce qu'on va perdre tous nos droits acquis?

**LE PRÉSIDENT:**

1710 Parfait. Donc, vous référez à l'article 40 de la Loi sur la protection des activités du territoire agricole qui dit que vous pourriez... le propriétaire peut construire pour sa famille ou ses employés ou un actionnaire principal une résidence; c'est ça? C'est à ça que vous faites référence?

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

1715

Entre autres, oui. Pour les résidences, mais aussi par exemple pour élargir nos bâtiments?

**LE PRÉSIDENT:**

1720 Et pour élargir les bâtiments effectivement. Donc, Madame Turgeon, sur cette question et j'aimerais qu'en même temps vous répondiez à deux éléments : Est-ce que vous êtes tenue comme dans un rapport de voisinage à aviser toute personne qui se retrouve à l'intérieur d'une contrainte de construction sur son lot de vos actions?

**Mme JULIE TURGEON:**

1725

On n'est pas tenu de le faire. On le fait par la voie... ce qui a été fait comme processus de consultation. On a invité, porte à porte, pour que les gens soient invités à venir voir les plans, les infrastructures et de nous transmettre les préoccupations, puis on est encore ouvert à les recevoir encore les préoccupations si jamais il y avait un problème par rapport à des droits acquis ou une construction qui serait déjà prévue sur les territoires voisins. Ça c'est certain, ça fait partie de la façon dont on adresse les préoccupations.

1730

À cet effet-là, on a répondu à une question récemment dans le volume 7 de l'étude d'impact qui montre une carte... en fait, on l'appelle «la carte inversée », c'est qu'on a tracé autour de chaque éolienne des zones d'exclusion en fait sur le territoire de Saint-Valentin; on a mis 750 mètres sur le territoire de... Le 750 mètres autour de chaque éolienne, de 500 mètres pardon, parce qu'on attribuait les bâtiments de ferme pour voir quelle zone autour de l'éolienne serait affectée et généralement ce qu'on réalise, c'est que généralement les gens construisent les nouveaux bâtiments près des routes et non en fond de lot.

1735

1740

Donc, ça n'affectait pas les zones généralement qui sont utilisés pour la construction de nouvelles habitations. Donc, c'est la façon dont on a traité cette question-là.

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

1745

Mais, ça c'est en général qu'on veut construire proche de l'autoroute, mais on a le droit de construire où on avait planifié notre construction. Alors, est-ce que ça va faire une perte pour nos droits acquis dès que le projet est installé?

1750

**Mme JULIE TURGEON:**

Ben, à cet effet-là peut-être que François Tremblay va rajouter quelque chose, mais c'est certain que c'est encore... on a besoin de les savoir ces choses-là, puis on va les adresser du mieux qu'on peut, mais jusqu'à maintenant, c'est pas quelque chose qu'on nous a communiqué.

1755

On le fait sur les lots sur lesquels on a des options pour s'assurer qu'on a des zones... il y a des zones où les agriculteurs ne voulaient pas avoir certaines infrastructures, donc, on a respecté ça. Concernant les lots voisins, ben, il faut vraiment que les gens viennent nous en parler. On a essayé de les rejoindre avec la communication porte à porte, mais...

1760

**LE PRÉSIDENT:**

Oui, allez-y, Monsieur.

1765 **M. FRANÇOIS TREMBLAY:**

Donc, la question du principe de réciprocité. Donc, effectivement dans les règlements, il y a une distance à respecter d'une éolienne, c'est-à-dire d'une résidence ou d'un bâtiment, mais il y a également l'inverse.

1770 Pour savoir si ça va aliéner des droits acquis, ça va être du cas par cas parce qu'en fin de compte, oui, il y a un droit acquis selon la CPTAQ, mais il y a également des règlements municipaux qui s'appliquent, des règlements de zonage, des règlements de marge de construction, de marges latérales, frontales, arrières, etc., et il y a également la question des unités de production animale qu'il faut tenir en compte dans le portrait.

1775 Donc, il y a un ensemble de conditions. Avant de dire qu'à un endroit au milieu d'un champ ou plus proche, on peut se construire, il y a toutes sortes de règlements. Donc, il faudrait regarder personne par personne quelle est la situation, est-ce que c'est le cas ou non.  
1780 Donc, c'est l'ensemble de tout ça qu'il faudrait regarder, mais pour chacun.

**LE PRÉSIDENT:**

O.K.

1785 **Mme JULIE TURGEON:**

Mais de notre côté, je voudrais juste mentionner qu'on ne s'opposerait pas à la... on n'a pas l'intention de s'opposer à une construction à moins qu'elle serait trop élevée, trop proche de l'éolienne qui ferait une perturbation des vents, mais de notre côté, on n'a pas d'objection à ça.

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

Non, mais nous on a des objections.

1795 **LE PRÉSIDENT:**

Pardon? Monsieur Longpré, allez-y.

1800 **Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

Excusez-moi. Madame Turgeon disait : On n'a pas d'objection de construire proche de l'éolienne, mais nous aurons des inquiétudes pour cela.

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

1805

Mais je vais vous revenir après avoir parlé aux deux villes concernées, Saint-Valentin et Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix. Est-ce que vous seriez ouvert à des dérogations mineures si un bâtiment de ferme devait se construire en-deçà de 750 mètres?

1810

Si un propriétaire faisait une demande pour déroger à votre règlement, est-ce que vous seriez ouvert à consentir une dérogation?

**Mme MARIE-LILI LENOIR:**

1815

Ben, je ne pense pas que je peux me permettre de représenter mon conseil. Je veux dire, ça va être politique, ça va être une décision du conseil.

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

1820

Oui, ça, j'imagine.

**Mme MARIE-LILI LENOIR:**

1825

Alors, je ne peux pas prétendre...

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

1830

Mais est-ce que c'est des questions qui ont été discutées à votre conseil, ça?

**Mme MARIE-LILI LENOIR:**

Non.

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

1835

Pas du tout?

**Mme MARIE-LILI LENOIR:**

1840

Pas à ma connaissance.

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

Et du côté de Saint-Valentin?



1845 **M. SERGE GIBEAU:**

Non, à Saint-Valentin non plus, on ne l'a pas pris en considération. On a appliqué le principe de réciprocité qui était prévu qui découle d'un règlement de modification du schéma d'aménagement. Il faut s'interroger sur l'opportunité et la possibilité qu'on a à déroger dans nos règlements à une modification au schéma. Celle-là, je ne la sais pas.

1850 **M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

Dans l'hypothèse, je reviens au promoteur, est-ce que vous avez envisagé si ça se traduit dans une perte de droits de construire plus près des éoliennes, à moins de 750 mètres, qu'un propriétaire serait empêché, de les compenser?

**Mme JULIE TURGEON:**

1860 Ben, évidemment s'il y a une perte de droits acquis, je pense que la réponse ce serait oui, mais je vais dire, ce serait vraiment du cas par cas. Ce serait à étudier cas par cas. On parle beaucoup d'hypothèses ici, mais s'il y a des droits acquis, puis on *entrevient* aux droits acquis, c'est certain que... J'imagine que légalement, il doit y avoir un recours sur ça, mais je peux vérifier au niveau légal.

1865 **M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

D'accord. Essayez de nous revenir avec ça.

1870 **Mme JULIE TURGEON:**

Oui.

**LE PRÉSIDENT:**

1875 O.K. Merci.

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

1880 Mais dans une rencontre que nous avons eue avec notre maire, excusez, Monsieur Gibeau, mais notre maire a affirmé qu'il sera très ouvert à des dérogations. Mais nous avons dit : Bien, ça, c'est toute la vie à l'envers. On va implanter des éoliennes parce qu'il y a de l'espace pour l'agriculture, puis après, on va très limiter la population qui est déjà là qui ne veut pas en avoir pour construire une maison trop proche de l'éolienne.

1885

Ça c'est concernant les dérogations. C'était pas vraiment ma question. On n'est pas intéressé à des dérogations pour se trouver proche des éoliennes. En tout cas...

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

1890

Si vous permettez, je continuerais un petit peu sur la question. Donc, vous avez fait votre cartographie avec vos sphères, donc, vous avez évalué combien il y avait de propriétaires qui pouvaient être concernés par cette action possible, de ces conséquences possibles de vos actions éventuelles?

1895

**Mme JULIE TURGEON:**

On n'a pas calculé le nombre, mais c'est un chiffre qu'on peut facilement obtenir.

1900

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

Oui, mais est-ce qu'on parle... est-ce qu'ils sont une dizaine? Une centaine?

**Mme JULIE TURGEON:**

1905

On peut vous projeter la carte si vous désirez.

**M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire:**

1910

Oui, allez-y donc rapidement.

**Mme MÉLISSA NORMANDIN:**

Excusez-moi, Monsieur le Président.

1915

**LE PRÉSIDENT:**

Oui.

1920

**Mme MÉLISSA NORMANDIN:**

1925

Mélissa Normandin du ministère de l'Agriculture pendant qu'ils vont afficher la carte. Si je peux me permettre, une des solutions proactives pour éviter ce genre de situation de contraintes réglementaires supplémentaires aux établissements d'élevage ou aux résidences rattachées à des projets agricoles serait de faire des représentations, faire valoir ces préoccupations-là auprès de la CPTAQ au niveau du micro positionnement des éoliennes avant l'octroi de l'usage non agricole pour

l'éolienne à savoir la positionner pour pas qu'il y ait déjà situation plus contraignante avec la zone de protection imposée par l'éolienne, soit 500 mètres pour les bâtiments d'élevage et 750 pour les résidences.

1930

Quoique si je peux aussi me permettre au niveau des résidences, on sait qu'il y a préséance de la Loi sur la protection du territoire agricole pour les résidences; nécessairement si elle était à 650 mètres, il pourrait y avoir un droit, mais c'est pas l'idéal non plus. Donc, pour éviter tout ça, c'est vraiment avant d'avoir l'octroi de l'usage non agricole pour le positionnement, c'est de faire valoir ça à la CPTAQ, ces producteurs voisins.

1935

**LE PRÉSIDENT:**

Donc, ce serait que les propriétaires des lots concernés fassent valoir leurs droits auprès du CPTAQ.

1940

**Mme MÉLISSA NORMANDIN:**

Et les voisins.

1945

**LE PRÉSIDENT:**

Avant la décision, pendant la période d'audition finalement sur l'analyse de la décision ?

1950

**Mme MÉLISSA NORMANDIN:**

Exact.

**LE PRÉSIDENT:**

1955

Exact. Mais il y aurait peut-être une autre solution et c'est plutôt à elle... Moi, je me dis que lorsque c'est un rapport de personne à personne, de propriété à propriété, l'action devrait être directe. Dans mon esprit à moi, il me semble qu'il y aurait un avantage à contacter le propriétaire en question, le mettre au courant de cette situation pour être sûr qu'il est au courant de la situation et non pas présumer qu'il le serait par des modalités d'intervention.

1960

Est-ce que dans les pratiques de Trans Alta, c'est pas vos premiers projets en territoire agricole, dans les autres provinces, il n'y a peut-être pas ces droits, mais est-ce que vous avez envisagé contacter les propriétaires des lots adjacents pour leur présenter la situation et évaluer la situation avec eux?

1965

**Mme JULIE TURGEON:**

1970 En fait, on ne l'a pas fait. Cependant, c'est vraiment quelque chose qu'on peut faire et qu'on peut s'engager à le faire, à valider s'il y a des droits acquis, c'est certain, avant la construction, mais c'est quelque chose que... En fait, je prends l'idée, puis on va s'engager à le faire sans problème.

**LE PRÉSIDENT:**

1975 Là, vous vous engagez à contacter les propriétaires des lots riverains qui pourraient être affectés sur leurs droits de construction d'un bâtiment ou l'agrandissement d'un bâtiment d'élevage ou d'une résidence?

**Mme JULIE TURGEON:**

1980 Effectivement parce qu'en fait comme je le répète, c'est une configuration à 28 positions. On va en retenir 25, on a encore une marge de manœuvre sur les positions qu'on va sélectionner. Mais cependant si c'est pour bâtir des bâtiments agricoles, ce qu'on a compris, mais on va faire votre recommandation.

1985 Si on regarde la carte, le 500 mètres arrive très rarement sur le bord des routes où normalement les bâtiments sont... Donc, ce serait une situation qui peut arriver, j'en conviens, mais on va faire les vérifications nécessaires.

**LE PRÉSIDENT:**

1990 Oui. Je pose une question : Il me semble que les porcheries sont plus rarement sur le bord des routes, hein?

**Mme JULIE TURGEON:**

1995 On va faire les vérifications, Monsieur le Président, il n'y a pas de problème.

**LE PRÉSIDENT:**

2000 Voilà, Madame.

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

Merci.

2005 **LE PRÉSIDENT:**

Merci.

2010 **Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

La madame en question qui n'était pas capable de venir, elle m'a laissé sa question.

**LE PRÉSIDENT:**

2015 Ah, parfait.

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

Est-ce que vous me permettez?

2020 **LE PRÉSIDENT:**

Allez-y. Et comment s'appelle cette dame?

2025 **Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

Elle s'appelle madame Orberger.

2030 **LE PRÉSIDENT:**

Orberger.

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

2035 Orberger. Et elle reste pour 47 ans à Saint-Valentin et sa question était : Pourquoi l'information de la compagnie pendant les dernières années, depuis le début, n'a jamais été distribuée en anglais?

2040 **LE PRÉSIDENT:**

Et il y a une communauté anglophone, plus anglophone à Saint-Valentin?

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

2045 Non, Saint-Valentin, c'est très français, mais il y a quand même des résidents qui sont anglais et ils n'ont pas nécessairement accès à l'internet.

**LE PRÉSIDENT:**

2050 Est-ce que vous savez si elles ont fait la demande ou vous n'avez pas d'idée?

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

2055 Elles n'ont pas fait la demande.

**LE PRÉSIDENT:**

Madame Turgeon ?

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

2060 Mais je peux peut-être interrompre encore une fois. Elles ont appelé et visité quelques fois le Bureau d'information dans le village, et la madame en question n'était pas capable de répondre en anglais.

2065 **LE PRÉSIDENT:**

O.K. Et elle n'avait pas laissé son numéro de téléphone, mettons... Tu sais, j'essais de voir... Donc, elle arrivait... Ça va. Madame Turgeon ?

2070 **Mme JULIE TURGEON:**

2075 En fait, je pense que je sais de quel cas on parle ici. On a été contacté à deux reprises si je m'abuse par une personne anglophone qui était une résidente de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix et en fait, j'ai eu une collègue, qui est ma collègue ici, Lindsey Moen, qui a fait un retour à cette personne-là pour lui donner l'information dont elle voulait en anglais.

2080 C'était quand même étonnant parce que Trans Alta fait vraiment des efforts majeurs pour avoir la documentation disponible en français même si la majorité de la compagnie est située en Alberta, mais c'était étonnant de voir que le cas inverse arrivait. Mais on a fait les efforts nécessaires. La personne nous a contactés, on l'a rappelé et on a répondu à ses questions verbalement au téléphone.

**LE PRÉSIDENT:**

2085 C'est bon. Donc, le souhait aurait été, ce que j'entends du côté de madame Ammerlaan, le souhait aurait été d'avoir l'information bilingue sur l'information.

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

2090 Ben, certainement au début dans les années 2006, 2007.

**LE PRÉSIDENT:**

2095 2006, oui. Parfait, vous avez à peu près la réponse.

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

Je pense que c'était un manque, oui.

2100 **LE PRÉSIDENT:**

Voilà, on a à peu près la réponse. Vous avez entendu la réponse. Donc, je vous remercie beaucoup, Madame, pour vos questions et je remercie cette dame pour sa question également.

2105 **Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

Oui.

**LE PRÉSIDENT:**

2110 Merci. Est-ce que monsieur Benoît Maillé est ici? Monsieur Christian Dubreuil? Je reprends ceux qu'il y avait juste un peu avant, avant de poursuivre. Monsieur Daniel Gamache? Madame Carole Doucet? Madame Jeannine Pinard? Nancy Huchette? Monsieur Gabriel Surprenant? Madame Johanne McDermott?

2115 **Mme JOHANNE McDERMOTT:**

Bonjour.

2120 **LE PRÉSIDENT:**

Bonjour, Madame.

**Mme JOHANNE McDERMOTT:**

2125

D'abord un petit point d'information. Ce matin, il y a monsieur Hugues Landry qui est venu et qui demandait combien de terres furent dézonées pour placer les éoliennes?

**LE PRÉSIDENT:**

2130

Hum, hum.

**Mme JOHANNE McDERMOTT:**

2135

Et d'après ce qu'on m'a dit, juste un point d'information, la CPTAQ ne dézone pas les terres pour les éoliennes...

**LE PRÉSIDENT:**

2140

C'est un changement d'usage.

**Mme JOHANNE McDERMOTT:**

2145

...mais en fait un changement d'usage; c'est ça?

**LE PRÉSIDENT:**

Oui. Nous allons avoir des statistiques sur ces questions.

2150

**Mme JOHANNE McDERMOTT:**

Et dans ces statistiques-là, est-ce que vous pensez que la CPTAQ compile... quand on parle de terres agricoles perdues, donc, elle ne doit pas compiler les terres vouées à l'éolien puisque ce n'est pas dézoné? Même si elles sont perdues.

2155

**LE PRÉSIDENT:**

Non, elle fait les deux.

2160

**Mme JOHANNE McDERMOTT:**

Elle les compile?



**LE PRÉSIDENT:**

2165 Elle calcule les inclusions, les exclusions et les changements d'usage; n'est-ce pas, Madame Normandin?

**Mme MÉLISSA NORMANDIN:**

2170 En fait, je crois sous toute réserve, mais il me semble que c'est des usages non-agricoles pour chaque éolienne; chaque éolienne est un cas d'espèce et autorisée en UN1 qu'on appelle.

**LE PRÉSIDENT:**

2175 Mais ils sont en mesure de donner une superficie annuellement qui perd l'usage agricole?

**Mme MÉLISSA NORMANDIN:**

2180 Oui, s'il y a une superficie associée à l'usage non agricole par chaque éolienne.

**LE PRÉSIDENT:**

Parfait.

2185 **Mme MÉLISSA NORMANDIN:**

L'emprise, etc., le droit de propriété superficière en fait qu'ils calculent.

**LE PRÉSIDENT:**

2190 Donc, théoriquement, nous on s'attend à voir un tableau qui comprenne ces trois données.

**Mme JOHANNE McDERMOTT:**

2195 C'était pas une question, c'est...

**LE PRÉSIDENT:**

C'était pour un éclaircissement, oui. Là, j'entends votre première question maintenant.

2200 **Mme JOHANNE McDERMOTT:**

Oui. Alors, c'est ça, lors d'une rencontre, je pense au mois de janvier, entre monsieur le maire de Saint-Cyprien, monsieur André Tremblay, son avocat et monsieur Lortie, l'adjoint de madame Nathalie Normandeau, monsieur Lortie a dit qu'Hydro-Québec avait besoin des deux projets, Saint-Valentin et Saint-Cyprien. Il a dit que ces deux projets-là étaient reliés.

L'histoire ne dit pas pourquoi c'est relié. Il nous a dit qu'Hydro-Québec avait besoin, donc, de ça. Pourquoi? Est-ce que c'est pour la construction de sa ligne à haute tension? Ou parce que, justement, compte tenu de l'espace très restreint qui est disponible à Saint-Valentin qui ne permet pas beaucoup de déplacements, parce qu'il y en a beaucoup des éoliennes placées là qui sont un peu problématique, est-ce que c'est l'un ou l'autre des deux cas de figure?

Mais compte tenu de ça, compte tenu que Saint-Valentin semble avoir besoin d'un peu plus d'espace, est-ce que les promoteurs, que ce soit TCI ou Trans Alta, ont déjà fait signer des contrats d'options dans d'autres municipalités comme à Saint-Bernard, à Saint-Paul, à Saint-Blaise, à Saint-Cyprien, à Lacolle?

Est-ce qu'il y a déjà des démarches qui ont été entreprises avec ces municipalités? Et est-ce que le promoteur a des visées pour ces autres municipalités qu'il y a autour? Et s'il y a eu de tels contrats de signés par des propriétaires terriens, est-ce que ces propriétaires-là sont liés au promoteur ou au rabatteur à la conclusion de cet appel d'offres? Seraient-ils toujours liés advenant un quatrième ou un cinquième appel d'offres?

2225 **LE PRÉSIDENT:**

Parfait. Madame Turgeon? Vous avez une séquence de questions.

**Mme JULIE TURGEON:**

Oui, je vais essayer de répondre à toutes les questions. Premièrement, je dois mentionner que Trans Alta n'a pas l'intention de faire une expansion au projet. C'est un projet de 51.8 mégawatts, 25 éoliennes, situé sur le territoire de Saint-Valentin, 4 éoliennes sur le territoire de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix; ça complète le projet de Saint-Valentin et les aspirations de Trans Alta dans la région ici. Maintenant...

2235 **LE PRÉSIDENT:**

Excusez. Juste pour être certain, quand vous parlez de la région, vous parlez de la Montérégie?

2240

**Mme JULIE TURGEON:**

En fait, je peux parler de la région, oui, Montérégie. Pour l'instant, il n'y a absolument rien en Montérégie.

2245

**LE PRÉSIDENT:**

De planifié en Montérégie. O.K.

2250

**Mme JULIE TURGEON:**

Évidemment je ne peux pas prévoir le futur s'il y a d'autres appels d'offres, mais pour l'instant, c'est vraiment pas dans la mire. Les options qui sont signées dans le cadre du projet de Saint-Valentin sont signées dans le cadre du projet de Saint-Valentin. Peut-être que je pourrais encore là m'assurer avec un avis légal, mais c'est vraiment, en fait, on parle du projet de Saint-Valentin dans le titulaire de l'option.

2255

Pour nous quand Trans Alta a acquis le projet de Saint-Valentin, il y avait des options qui sont... il y a une quantité d'options qui étaient représentées sur la carte des lots qu'on va corriger suite à l'information qu'il y a eu précédemment et c'est que ces options-là qui sont incluses dans le territoire pour le projet de Saint-Valentin qui sont reliées.

2260

**LE PRÉSIDENT:**

Parfait.

2265

**Mme JULIE TURGEON:**

Donc, notre question, c'est non. S'il y a une question qui est adressée plus au promoteur, au développeur TCI, alors là, je dirais qu'il faudrait leur adresser la question à eux parce qu'on n'est pas au courant des activités de développement des autres développeurs.

2270

**Mme JOHANNE McDERMOTT:**

Monsieur le Président, depuis le tout début de ces séances du BAPE, on est toujours confronté au même problème. Il y a toute une partie des démarches qui se sont faites dans la région qui ont été faites par TCI. TCI n'est pas ici et continuellement Trans Alta nous dit « Mais nous, on en le sait pas. C'est pas nous, c'est pas nous, c'est pas nous. » Il y a un problème.

2275

**LE PRÉSIDENT:**

2280

Oui.

**Mme JOHANNE McDERMOTT:**

2285

Parce que... bon.

**LE PRÉSIDENT:**

2290

Mais dans le cas actuel, ce que nous dit Trans Alta, c'est que Trans Alta ne prévoit pas aujourd'hui à l'heure actuelle faire quelque autre projet que ce soit d'éolien en Montérégie. S'il advenait un autre appel d'offres, mais je pense... Est-ce qu'Hydro-Québec prévoit un autre appel d'offres? Monsieur Chaîné?

**M. ÉRIC CHAÎNÉ:**

2295

Non, Monsieur le Président, Hydro-Québec n'a aucun autre appel d'offres en vue.

**LE PRÉSIDENT:**

2300

Pas pour l'instant. Donc...

**M. ÉRIC CHAÎNÉ:**

2305

Pas pour l'instant.

**LE PRÉSIDENT:**

2310

On n'attend pas d'autre appel d'offres pour l'instant et s'il y avait un autre appel d'offres, Trans Alta serait peut-être...

**Mme JULIE TURGEON:**

Ben, je peux spécifier que c'est pas dans nos objectifs.

2315

**LE PRÉSIDENT:**

C'est pas dans leurs objectifs.

**Mme JULIE TURGEON:**

2320 On n'a rien de prévu à cet effet-là et souvent, peut-être que je peux rajouter un point qui est important quand on développe un projet, c'est pas réactif à la venue d'un appel d'offres. Souvent les régions sont ciblées quelques années d'avance même. Donc, il y a des mâts de mesure qui vont être installées par le développeur quelques années avant visant, en espérant avoir un prochain appel d'offres.

2325

En ce moment, Trans Alta n'a aucun mât de mesure au Québec autre qu'à New-Richmond en Gaspésie et ici à Saint-Valentin.

**LE PRÉSIDENT:**

2330

Donc, dans le fond ce qu'il faut que vous fassiez, c'est quand vous parcourez le territoire, chercher les mâts de mesure, puis si vous trouvez un mât de mesure, renseignez-vous dans le fond.

**Mme JOHANNE McDERMOTT:**

2335

C'est ça.

**LE PRÉSIDENT:**

2340 Parce qu'il n'y a pas... TCI n'est plus, je comprends... Est-ce que TCI est toujours dans le projet?

**Mme JOHANNE McDERMOTT:**

2345

Ben oui.

**Mme JULIE TURGEON:**

2350 TCI est liée contractuellement avec nous pour nous supporter dans la phase de développement dans le sens qu'il y a plusieurs engagements qui ont été pris à l'époque dans le développement surtout concernant les engagements avec les agriculteurs. Donc, ils sont encore, ils font encore partie du projet pour les démarches. Quand je parle du micro, peut-être micro-positionnement pour déplacer une éolienne de quelques mètres sur un lot, le contact avec les agriculteurs est souvent fait par TCI, donc, ils sont impliqués à ce niveau-là, et ils ont une expertise agricole qu'ils nous donnent aussi à ce niveau-là. Mais le projet est entièrement chapeauté, la construction va être faite aussi par Trans Alta.

2355

**Mme JOHANNE McDERMOTT:**

2360 J'ai bien compris que TCI est toujours là comme TCI est toujours à Saint-Cyprien aussi et les deux projets sont quand même frères.

**LE PRÉSIDENT:**

2365 C'est un autre projet sur lequel on n'a pas d'informations assez précises et chaque projet dans la procédure d'évaluation de l'examen des impacts, chaque projet est indépendant et lié à son propriétaire. Vous avez vu avec Hydro-Québec et la ligne, c'est Hydro-Québec qui en est le propriétaire ici et la démarche peut être discutée dans votre mémoire si vous voulez, mais c'est une démarche... celle qui est dans la Loi sur la qualité de l'environnement, c'est celle-là.

2370 **Mme JOHANNE McDERMOTT:**

Juste pour terminer cette question-là, on nous dit qu'il n'y a pas d'appel d'offres prévus pour l'instant, mais est-ce que, ma question demeure bonne, est-ce que les personnes qui ont déjà signé des contrats d'options seraient encore tenues si, par exemple, dans un avenir même si c'est pas prévu pour l'instant, est-ce qu'elles seraient tenues de répondre à l'appel de Trans Alta par exemple?

**LE PRÉSIDENT:**

2380 Donc, si je comprends, vous avez signé plus d'options que de besoins. Est-ce qu'une fois que le projet est installé, les options deviennent caduques, celles qui n'ont pas été utilisées deviennent caduques ou elles sont liées pour un certain nombre d'années?

**Mme JULIE TURGEON:**

2385 Je vais vérifier légalement. Je sais que c'est encore... il va y avoir un certain lien parce que les signataires d'options reçoivent 1% du revenu du projet, donc, qu'ils ont signé, puis ça permet évidemment de contrôler aussi un petit peu le développement éolien qu'il pourrait y avoir dans la région en ce sens que si on a un développeur qui voudrait installer des éoliennes près de nos éoliennes, qui pourraient nuire à notre régime de vent, donc, ça nous protège dans ce sens-là, mais je peux vérifier. Peut-être que d'après moi volontairement quelqu'un pourrait lever l'option et que ça devienne caduque pour une personne qui le désirerait, sinon la personne peut rester inclus dans le projet et bénéficier du 1%.

2395 Il n'y a pas de projet d'expansion du projet de Saint-Valentin et ce n'est pas dans l'intention d'utiliser ces options-là pour agrandir le projet de Saint-Valentin du côté de Trans Alta. Je peux peut-être rementionner que les développeurs avant de gagner un projet à un appel d'offres, c'est vraiment

fait de façon, si je peux dire, compétitive. Donc, on n'est pas au courant du développement des autres personnes qui développent les projets.

2400            Donc, si en ce moment il peut y avoir des mâts qui s'installent, on n'est pas au courant, puis c'est quelque chose que... même en allant au mât, on ne peut pas savoir c'est quel développeur qui fait cet exercice-là.

**LE PRÉSIDENT:**

2405            Ça c'est la concurrence.

**Mme JULIE TURGEON:**

2410            Exactement.

**LE PRÉSIDENT:**

2415            Tout le monde se bat pour avoir les meilleures places.

**Mme JULIE TURGEON:**

2420            Cependant une fois que le projet, le contrat est octroyé, là, il y a une certaine collaboration entre les développeurs.

**LE PRÉSIDENT:**

2425            Parfait.

**Mme JOHANNE McDERMOTT:**

2430            Ma deuxième question...

**LE PRÉSIDENT:**

2435            Votre deuxième question, allez-y.

**Mme JOHANNE McDERMOTT:**

2440            Donc, c'est ça, dans tous les rapports du BAPE depuis 1996 sur la question éolienne, vous avez fait de très nombreuses recommandations et souvent très justes. Par exemple en 1997,

monsieur Fleury l'avait mentionné, vous recommandiez de ne pas installer d'éoliennes en milieu habité.

2440 En 2007, vous recommandiez, puis c'est pas la seule fois, l'inclusion future de toutes les  
composantes des projets éoliens en une seule et même procédure ce qui aurait facilité grandement  
d'ailleurs ici, c'est-à-dire, bon, la procédure d'évaluation environnementale comprendrait les lignes à  
haute tension, les éoliennes et les postes de raccordement. Déjà ce serait plus facile de faire des  
études d'impact.

2445 Ensuite, vous avez aussi dit en ce qui concerne le démantèlement, et ça, c'est depuis le  
début et à de multiples reprises, le BAPE conseillait que le fond de démantèlement débute dès la  
première année et même dans un cas, vous recommandiez que ce soit préalable à l'acceptation de  
ce projet. À Rivière-du-Loup, il a même été recommandé pour plusieurs raisons de ne pas accepter  
2450 le projet même avec ses modifications. Le projet a été accepté.

Vous avez souvent souligné le problème d'acceptabilité sociale dans presque tous les  
projets; on n'a toujours pas d'acceptabilité sociale. Il y a un sérieux problème parce que c'est le seul  
endroit ici, le BAPE, où la population, on peut être écoutée ou on peut dire ce qu'on a à dire. On  
2455 compte sur vous, vous faites un bon boulot, mais le problème, c'est que ça ne se rend pas plus loin.

Pourquoi, alors ma question, pourquoi le gouvernement et Hydro-Québec ne tiennent-ils pas  
compte de vos recommandations et ça, depuis 1996, et continuent de transgresser les 16 principes  
du développement durable, ça permet aux promoteurs d'aller où ils veulent, comme ils veulent parce  
2460 que peu importe ce qu'on dira ici, peu importe ce que tous les experts diront, il y a rien qui a été  
écouté à date.

**LE PRÉSIDENT:**

2465 Parfait, Donc, je vais...

**Mme JOHANNE McDERMOTT:**

2470 Juste... associé à ça, juste pour terminer, est-ce que le BAPE envisagerait de faire des  
représentations politiques ou médiatiques dénonçant ce fait, le fait que le gouvernement et Hydro-  
Québec font fi de presque toutes vos grandes recommandations et ne tiennent presque pas compte  
des petites? Est-ce qu'à tout le moins vous pourriez dénoncer ce fait dans votre rapport actuel?

**LE PRÉSIDENT:**

2475 Donc, écoutez, c'est beaucoup de questions. Je voudrais juste vous préciser quelques  
éléments. Un, nous ne faisons pas de recommandations; nous analysons et formulons des avis.



2480 Ces avis sont adressés au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le ministre du Développement, de l'Environnement et des Parcs prépare la proposition de décret et cette proposition de décret, et c'est discuté, j'imagine, Monsieur Talbot, de façon inter-ministérielle?

**M. DENIS TALBOT:**

Oui.

2485

**LE PRÉSIDENT:**

2490 Oui, et lorsque la discussion arrive à terme, le projet est amené au conseil des ministres. Et c'est le conseil des ministres qui décide. Il a à pondérer plusieurs volets. Dans les perspectives de développement durable, la Loi sur le développement durable date de 2006. Elle ne date pas de 1996 comme les projets. Depuis 2006, Monsieur Talbot, est-ce que tous les ministères sont tenus d'appliquer, de suivre la loi du développement durable?

**M. DENIS TALBOT:**

2495

En principe, oui, tous les ministres sont conscients, il faut qu'ils l'appliquent dans leurs politiques, leurs programmes essentiellement.

**LE PRÉSIDENT:**

2500

Ils doivent établir un plan de développement, un plan d'action?

**M. DENIS TALBOT:**

2505

Oui.

**LE PRÉSIDENT:**

2510

De développement durable.

**M. DENIS TALBOT:**

Oui.

2515 **LE PRÉSIDENT:**

Autre élément. Nous formulons des avis et chaque commission est indépendante. Lorsqu'une commission termine, donc, le 20 juin, notre commission n'existe plus : Jean-François Longpré n'est plus commissaire, Pierre André n'est plus président.

2520 La politique du Bureau est à l'effet que nous ne présentons pas nos rapports. Nous déposons nos rapports au ministre qui dispose de 60 jours. Nous n'irions donc pas sur la place publique pour dénoncer ou énoncer nos recommandations, on n'en fait pas, nos avis.

2525 Si vous regardez, parce que je pense que c'est une information supplémentaire, si vous regardez, le Bureau d'audiences publiques a reçu de certaines municipalités, MRC, des... en fait a reçu une nouvelle affectation depuis quelques années. C'est de pouvoir assister les MRC dans la définition de leurs règlements de contrôle intérimaire en matière d'éolien. Donc, ici, je ne sais pas, est-ce que la Municipalité Régionale de Comté du Haut-Richelieu a fait appel aux services du  
2530 Bureau d'audiences publiques pour... Je demande à madame Roberge.

**Mme CAROLINE ROBERGE:**

2535 Je sais que c'était recommandé dans les orientations gouvernementales à ce que je me rappelle, mais vu que ça ne fait pas partie de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, nous, on n'a pas tenu compte.

**LE PRÉSIDENT:**

2540 Non, non, ça n'en fait pas partie, mais c'était un incitatif qui venait d'une recomman... d'un avis du Bureau d'audiences publiques à l'effet que le Bureau pourrait assister et ç'avait été retenu par les instances ministérielles. Donc, cette possibilité-là a été utilisée par un certain nombre de MRC.

2545 Il y a eu des projets d'éoliennes qui ne se sont jamais réalisés. Est-ce qu'il y en a eu, Monsieur Talbot, des projets qui n'ont pas été autorisés à ce jour?

**M. DENIS TALBOT:**

2550 Des projets éoliens?

**LE PRÉSIDENT:**

2555 Des projets éoliens qui ont soit avortés, soit...

**M. DENIS TALBOT:**

Oui, oui, c'est arrivé à quelques reprises effectivement.

2560 **Mme JOHANNE McDERMOTT:**

Après le BAPE? Après un BAPE ou avant un BAPE?

**M. DENIS TALBOT:**

2565

Avant.

**LE PRÉSIDENT:**

2570

Ou même après?

**M. DENIS TALBOT:**

2575

Après...? Oui, il y a des projets qui ne se sont pas réalisés après le passage au BAPE effectivement. Il y en a deux au moins à ma connaissance.

**Mme JOHANNE McDERMOTT:**

2580

Lesquels?

**M. DENIS TALBOT:**

2585

Oui, après le BAPE, des projets que le promoteur a retiré ou n'est pas allé de l'avant avec son projet.

**LE PRÉSIDENT:**

2590

Est-ce que vous connaissez les raisons qui auraient fait que les promoteurs se seraient retirés? Est-ce que vous êtes en mesure de répondre à ça?

**M. DENIS TALBOT:**

2595

C'est difficile de connaître les véritables raisons, mais dans certains cas, bon, c'est des raisons financières, des montages financiers déficients ou le fait de se rendre compte que vraiment le projet est très mal reçu au niveau local.

**LE PRÉSIDENT:**

2600 Voilà. Donc, voilà, Madame, ce que je peux donner comme éléments de réponse sur la question. Autrement, est-ce qu'on pourrait toujours savoir si les gens dans les ministères lisent les rapports du Bureau d'audiences publiques, mais c'est pas toujours les gens qui sont ici qui se trouvent avec les dossiers en question.

**Mme JOHANNE McDERMOTT:**

2605 Mais si on regarde le résultat que ça donne au bout de la ligne, je me demande ce qu'on fait tous ici ?

**LE PRÉSIDENT:**

2610 Je vous répondrai simplement que si je suis ici, c'est parce que moi, j'y crois. Et je ne peux pas aller plus loin que ça. Et si vous êtes là, j'espère que c'est parce que vous y croyez.

**Mme JOHANNE McDERMOTT:**

2615 Je crois en vous, mais je ne crois pas en nos gouvernements qui n'est pas capable d'écouter ça.

**LE PRÉSIDENT:**

2620 Croyez au BAPE. Croyez au BAPE. Si vous êtes ici, c'est parce que vous croyez au BAPE.

**Mme JOHANNE McDERMOTT:**

2625 Je crois au BAPE.

**LE PRÉSIDENT:**

2630 Merci. (Applaudissements) Vous savez, on n'a pas le droit de manifester, mais bon...  
Monsieur Michel Sénécal ?

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Bonjour, Monsieur le Président.

2635 **LE PRÉSIDENT:**

Bonjour, Monsieur Sénécal.

2640 **M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Ça fait deux jours que j'attends pour vous parler. Vu que je suis le dernier, est-ce que je peux avoir une heure pour m'expliquer?

2645 **LE PRÉSIDENT:**

Écoutez, vous êtes d'une patience exemplaire. Donc, je vous demande d'avoir des questions exemplaires.

2650 **M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Je vais commencer avec un petit préambule.

**LE PRÉSIDENT:**

2655 Petit.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

2660 Ça fait 55 ans que je vis à Saint-Valentin et j'ai grandi avec les chauves-souris, les oies blanches, les bernaches et les chevreuils et je pourrais vous en parler longtemps, mais une chose qui est très important, les oiseaux migrateurs. Lorsqu'ils voyagent, ils ont des couloirs pour voyager et ça, on peut pas les changer de place. Très très important. Et ils passent à Saint-Valentin. Ils partent du nord, ils descendent. Ils font une certaine distance, ils arrêtent pour se nourrir et se reposer. Et ça, c'est pas à Murdochville dans les épinettes, puis dans les roches. Ils arrêtent dans  
2665 les terres cultivées.

Pourquoi? Parce qu'il y a de la nourriture. Et les oiseaux sont assez intelligents pour savoir qu'ils ont besoin d'énergie pour faire leur grand voyage. Donc, l'énergie, elle est dans les céréales, le maïs grain et la fève soya, les deux céréales qui produisent de protéines, puis la protéine, c'est  
2670 l'énergie, puis les oiseaux le savent. Comprenez-vous? Et ça c'est important.

**LE PRÉSIDENT:**

2675 Vous arrivez vers votre question?

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

2680 Ah ben, j'en ai plusieurs. Là, je voudrais savoir : Est-ce qu'on va avoir la chance de revenir pour poser des questions? Parce que moi, je suis un contracteur électricien à la retraite et j'ai beaucoup beaucoup beaucoup de questions techniques parce qu'aujourd'hui, ils demandaient si quelqu'un était pour poser des questions techniques.

2685 Moi, c'est juste là-dessus, le voltage, la question de filage dans la terre, Monsieur le Président, parce que ça, ces fils-là, une éolienne produit assez d'électricité pour électrocuter une personne instantanément. C'est aussi pire que les mines en Afghanistan. Puis les cultivateurs, il y en a qui sont pour, il y en a qui sont contre, mais ce sont mes anciens clients vu que j'étais contracteur.

2690 Et ça là, il y en a qui vont dire : Il parle parce qu'il est contre ça. C'est faux parce que mes clients, ç'a toujours été mes amis et c'est encore mes amis. Puis le voltage qui va se passer dans le sol avec des terres cultivées, il faut penser à ça, ils rentrent des machineries dans la terre pour travailler et il faut pas oublier qu'on a des drains à 2... et là, j'ai pas fait mes études en Allemagne, puis en Bulgarie, c'est à Saint-Valentin et à Napierville. Les drains sont placés, la profondeur de 2 pieds et demi à 4 pieds.

2695

**LE PRÉSIDENT:**

Oui.

2700

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Ça veut dire où vont-ils passer ces fils-là au travers des drains des cultivateurs? Ils ont des routes à traverser, ils ont des voies ferrées, ils ont des cours d'eau.

2705

Moi qu'est-ce que je serais très important pour moi, c'est d'avoir le plan électrique des fils souterrains des éoliennes en direction de la centrale de redressement de Trans Alta. Ça, j'aimerais ça et avoir le parcours des fils.

**LE PRÉSIDENT:**

2710

Parfait. Donc, écoutez, il y a plusieurs éléments dans ce que vous avez dit. Je vais essayer de voir clair. Pour les oiseaux, vous avez entendu peut-être hier...

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

2715

Oui, oui, oui.

**LE PRÉSIDENT:**

...la personne d'Environnement Canada.

2720

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Imaginez, l'étude 10 000 à 100 000. Ça fait juste 90 000 de différence. Moi, je trouve que le problème avec Trans Alta, le problème qu'on a avec eux autres, c'est qu'eux autres, ils n'en voient pas de problème nulle part.

2725

**LE PRÉSIDENT:**

Mais attendez...

2730

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Aucun dans la santé, l'environnement, la faune, la dépréciation des maisons, il n'y en a pas.

2735

**LE PRÉSIDENT:**

Oui, mais attendez.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

2740

Et ça c'est dangereux.

**LE PRÉSIDENT:**

Permettez-moi, Monsieur. Ce que je voulais dire simplement, c'est qu'Environnement Canada, Service canadien de la faune, a déjà mentionné un certain nombre d'éléments. Il a déjà mentionné que pour lui pour pouvoir prendre une décision, parce qu'ils ont une décision à rendre sur la question de ce projet, j'imagine, ils ont besoin d'avoir plus d'informations.

2745

Donc, c'est sûr que si vous avez d'autres questions qui concernent les oiseaux que vous voulez qu'on adresse...

2750

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Oui, pour l'électricité. C'est mon petit préambule ça, là.

2755

**LE PRÉSIDENT:**

Vous pourrez les lister pour qu'on puisse les adresser au ministère qui s'occupe des oiseaux migrateurs.

2760

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Oui, dans le mémoire.

2765

**LE PRÉSIDENT:**

Parce qu'ils ne sont pas ici aujourd'hui, puis ils ne sont pas en ligne. Donc, vous avez un avantage à nous les remettre par écrit pour qu'on puisse les analyser, les synthétiser, puis les envoyer à la personne concernée pour avoir des réponses.

2770

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Mais est-ce que je peux avoir le plan?

2775

**LE PRÉSIDENT:**

Pour la deuxième question...

2780

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Non, ça c'est pas mes questions, c'est mon préambule.

**LE PRÉSIDENT:**

2785

Pour le plan des circuits électriques? Écoutez, il y a des routes qui sont indiquées, mais je leur demanderais d'être plus précis, de nous informer sur la profondeur d'enfouissement de ces fils, de nous informer sur la façon dont seraient traversés les drains et comment seraient traversés les chemins, la profondeur pour la traverse des cours d'eau.

2790

Et aussi, après, j'irai du côté du ministère Agriculture, Pêcherie, Alimentation pour voir parce qu'il y a aussi une autorisation du CPTAQ qui voit, qui doit voir à ces choses aussi parce que dans plusieurs dossiers, la CPTAQ a recommandé des profondeurs d'enfouissement.



**Mme MÉLISSA NORMANDIN:**

2795

En fait, Monsieur le Président, si vous me permettez, moi, je peux déjà commenter en ce sens-là.

**LE PRÉSIDENT:**

2800

Ah, parfait. Répondez pendant ce temps-là.

**Mme MÉLISSA NORMANDIN:**

2805

Au ministère de l'Agriculture, on demande une profondeur minimale de 1.6 mètre pour le réseau collecteur de façon à ne pas entraver les travaux de drainage éventuels des producteurs agricoles. Et sous le lit des cours d'eau pour le réseau collecteur, c'est en forage directionnel. Encore là, c'est l'agronome ingénieur du bureau qui a fait ces recommandations-là. La profondeur serait 2.5 mètres sous le lit réglementé du cours d'eau de façon à ne pas... ce n'est pas pour entraver les travaux d'entretien et de nettoyage des cours d'eau dans ce cas-là. Les producteurs agricoles parfois ont à faire ce genre de travaux-là en fonction des normes en vigueur et on a demandé également à ce que ce soit identifié par une borne de façon à savoir où le réseau collecteur passe dans le lit du cours d'eau.

2810

**LE PRÉSIDENT:**

2815

Parfait. Merci. Madame Turgeon ?

**Mme JULIE TURGEON:**

2820

Peut-être pour répondre à la question de monsieur Sénécal, peut-être qu'il veut de l'information très technique, on a le schéma unifilaire du projet. De façon préliminaire, c'est des choses qui sont à finaliser avec Hydro-Québec, mais si le monsieur désire le voir, on peut le déposer, c'est un plan très technique au niveau électrique, sans problème.

2825

**LE PRÉSIDENT:**

Donc, comme le citoyen désire le voir, on va demander que vous le déposiez.

**Mme JULIE TURGEON:**

2830

Effectivement, on peut le déposer à la Commission.

**LE PRÉSIDENT:**

2835

Parfait. Ben voilà. Donc, vous allez voir le plan.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

2840

C'est bien.

**LE PRÉSIDENT:**

2845

Ça vous aidera dans votre mémoire peut-être.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

2850

Oui. Là, je m'en vais vers mes questions. C'est à propos de la ligne électrique de haute tension parce que moi, je connais très bien tous les propriétaires, je connais le territoire, je connais les gens et ces gars-là, je vous le dis, c'est pas des 2 de pique. Ils veulent pas des éoliennes sur leurs terres, puis c'est dommage qu'il y ait de la neige parce que vous verriez des belles terres agricoles, Monsieur. Propres.

2855

Ils ne veulent pas d'éoliennes, ils veulent encore moins de pylônes. Et je les connais. L'Hydro-Québec pourra jamais passer sur ces terres-là. Ils vont aller faire valoir leurs droits devant les tribunaux. Et ma question sur le droit d'expropriation. Et là, je veux vous expliquer le sens de ma question. Parce que l'Hydro-Québec possède le pouvoir d'expropriation, mais l'Hydro-Québec a-t-il toujours le droit de prendre le pouvoir pour exproprier? Parce que c'est sûr qu'il y a des clauses là-dessus. Il ne peut pas exproprier tout le monde.

2860

Voici ma question. Si tous les propriétaires, et les propriétaires, je veux dire les cultivateurs qui ont les terres où vont être déposés les pylônes, de Saint-Cyprien et le conseil de la paroisse de Saint-Cyprien vous refusent le droit d'installer vos pylônes, Hydro-Québec, avez-vous le droit d'expropriation? Car à ce moment-là, ce n'est pas seulement un propriétaire qui nuit au projet, mais c'est l'ensemble.

2865

**LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Chaîné?

2870 **M. ÉRIC CHAÎNÉ:**

Monsieur le Président, je ne sais pas si monsieur Sénécal était présent lorsque j'ai répondu à l'autre question au niveau du raccordement et des efforts qu'Hydro-Québec a entrepris pour tenter de trouver des solutions alternatives à la solution qui est proposée actuellement ? Donc, est-ce que vous voulez que je répète l'information que j'ai déjà donnée dans le passé?

**LE PRÉSIDENT:**

2880 Ben, ça va être le plus simple. Peut-être que monsieur n'était pas là, puis ça va permettre de faire une synthèse, oui.

**M. ÉRIC CHAÎNÉ:**

2885 Hydro-Québec a débuté par des séances d'information au mois de juin, un bulletin d'informations au mois de juin. On a poursuivi en février avec des rencontres avec les municipalités, MRC, l'UPA, les propriétaires visés par les tracés de ligne et les propriétaires riverains.

2890 Ce matin, on a déposé suite à une demande hier, la lettre d'invitation qui a été transmise, le compte rendu de la rencontre avec les propriétaires et on va déposer lundi matin la liste des propriétaires qui se sont présentés lors de la rencontre.

2895 Maintenant, ce qu'on a constaté, c'est qu'effectivement il y a beaucoup de propriétaires et au niveau de la population également, plusieurs personnes sont préoccupées par la ligne; donc, Hydro-Québec est à la recherche de solutions alternatives. On explore si c'est possible de faire un raccordement au niveau du réseau de distribution. On sait d'avance que ça s'annonce pour être plus coûteux que la solution de transport qui a été privilégiée jusqu'à présent et on sait aussi que ça va prendre plusieurs circuits électriques pour raccorder un parc de 51.8 mégawatts.

2900 Donc, ça voudrait dire une multiplication des infrastructures du réseau à 25 kV le long des routes. Mais on effectue les démarches, on reprend le processus de planification à ce chapitre-là pour voir s'il y a des alternatives qui pourraient être plus acceptables pour la population.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

2905 Plutôt que passer sur leurs terres, vous passeriez en bordure des routes, vous voulez dire?

**M. ÉRIC CHAÎNÉ:**

2910 Exactement. Ce que je vous dis, c'est qu'on fait tous les efforts pour trouver...

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Ah, o.k., c'est pas pareil.

2915 **M. ÉRIC CHAÎNÉ:**

...est-ce qu'il y a des alternatives qui sont possibles.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

2920

C'est bien. Mon autre question, c'était : Si l'Hydro-Québec ne peut pas faire la ligne de haute tension sur les terres, avez-vous une autre alternative? Mais vous me répondez. Donc, je vais aller sur le côté de...

2925 **LE PRÉSIDENT:**

De Pierre André, le côté de Pierre André.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

2930

Ah oui. Bon. C'est à propos des contrats que les cultivateurs ont signé avec la compagnie. Est-ce qu'ils ont signé avec Venterre ou avec Trans Alta?

**Mme JULIE TURGEON:**

2935

Les options, à l'époque l'initiateur du projet, c'était Air Énergie TCI, ont été signées avec Air Énergie TCI. Le contrôle, si on veut légal, le transfert juridique légal a été complété parce que c'est un très long processus de transférer toutes les options, mais maintenant Trans Alta est entièrement propriétaire de Venterre, donc, les options de TCI sont transférées directement à Venterre qui est une entreprise de Trans Alta.

2940

**LE PRÉSIDENT:**

Donc, maintenant, c'est Venterre qui est propriétaire de toutes les options?

2945

**Mme JULIE TURGEON:**

Exactement.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

2950

Oui. Bon. Ça fait que là, je vais savoir où diriger ma question.

**LE PRÉSIDENT:**

2955

C'est moi.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

2960

Non, mais si c'est à Venterre ou bien à Trans Alta.

**LE PRÉSIDENT:**

Dirigez-la à moi, puis on va voir.

2965

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Moi, là, j'ai entendu parler du contrat. Est-ce que vous, Monsieur le Président, vous avez eu la chance d'avoir une copie du contrat que les cultivateurs ont signé?

2970

**LE PRÉSIDENT:**

Il a été déposé à la Commission voilà une journée, une journée et demie. On l'a parcouru très très très rapidement parce qu'on est toujours en commission.

2975

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Ma question, c'est celle-ci : Est-ce que c'est vrai que les cultivateurs en signant pour donner l'autorisation de mettre des éoliennes sur leur terre, la compagnie a automatiquement le droit au gaz de schiste? Et il y a quelque chose de communication. Ils ont le droit à des fils dans la terre pour la communication ou quoi ? Sur le contrat, il y a de quoi qui parle de communication.

2980

**LE PRÉSIDENT:**

Parfait, on va s'informer sur les questions de fils de communication, puis de gaz de schiste.

2985 **Mme JULIE TURGEON:**

Concernant les gaz de schiste, effectivement c'est un peu le sujet de l'heure, donc, c'est quelque chose qui nous a été posé comme question le 8 décembre dernier lors de la séance d'information du BAPE.

2990

On a fait, bon, c'est des trucs encore qui sont très légaux, donc, on a fait une vérification légale pour donner une réponse légale qu'on a transmise par la suite au Bureau d'audiences publiques suite à la séance d'information et on a mis la réponse également sur notre site web.

2995

En fait, le contrat, on ne peut pas retirer... je vais essayer de l'exprimer simplement, je ne suis pas avocate, mais le contrat est uniquement lié à la production d'énergie éolienne. Donc, on ne pourra pas profiter de ce contrat-là pour en tirer une autre source d'énergie tel que le gaz de schiste. Alors, c'était la réponse. La réponse très légale, en fait, on peut la remettre à la Commission une fois de plus pour qu'elle se retrouve sur le site web.

3000

**LE PRÉSIDENT:**

J'apprécierais.

3005

**Mme JULIE TURGEON:**

C'est une réponse très précise. Donc, la réponse est non, on ne peut pas utiliser les options pour les gaz de schiste.

3010

**LE PRÉSIDENT:**

Parfait. Et l'histoire du fil de communication? C'est un fil qui permet de communiquer sur un ordinateur la somme de vos machines? Pouvez-vous nous expliquer ce que c'est ce fil de communication? Est-ce que ça apparaît dans le contrat?

3015

**Mme JULIE TURGEON:**

Il faudrait que je regarde dans le contrat s'il y a quelque chose à cet effet-là, mais en fait, c'est qu'effectivement, il y a un fil, une fibre optique qui longe généralement le réseau collecteur pour alimenter toutes les informations, les données très techniques sur la production d'énergie à un centre de contrôle qui est situé à la sous-station. Donc, il y a... mais c'est des infrastructures qui longent le réseau collecteur qui est déjà prévu pour le projet.

3020

**LE PRÉSIDENT:**

3025 Est-ce que ça vous répond?

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

3030 Oui, mais elle me répond, mais je vais poser une question différemment. Au prix que vous donnez au cultivateur pour son éolienne, je sais que vous ne pouvez pas sortir le gaz de schiste dans la terre, mais est-ce que ça vous donne la permission de rentrer sur... vous payez peut-être plus cher, mais est-ce que ça vous donne la permission d'exploiter les gaz de schiste sur la terre de ce cultivateur-là?

3035 **LE PRÉSIDENT:**

Allez-y.

**Mme JULIE TURGEON:**

3040 Je voyais monsieur Longpré...

**LE PRÉSIDENT:**

3045 Non, monsieur Longpré me donnait quelque chose et c'est vrai que...

**Mme JULIE TURGEON:**

3050 La réponse est non. C'est non.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Est-ce que j'ai le droit à une autre question?

3055 **LE PRÉSIDENT:**

Écoutez, vous êtes le dernier, vous avez un bonus. Dernière question. Est-ce que madame, juste avant, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, avez-vous quelque chose à ajouter sur cette question?

3060 **Mme ANNIE CLOUTIER:**

3065 Tout ce que je peux ajouter, c'est qu'en effet, non, la compagnie actuellement ne pourrait pas exploiter les gaz de schiste. Il faudrait qu'il y ait un dépôt pour une demande de permis de recherche qui soit déposé pour qu'il puisse y avoir simplement des travaux pour explorer s'il y avait effectivement des gaz de schiste, mais actuellement, non, la compagnie ne peut pas exploiter des gaz de schiste.

**LE PRÉSIDENT:**

3070 Parfait.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

3075 Ma dernière question.

**LE PRÉSIDENT:**

Votre dernière question, allez-y.

3080 **M. MICHEL SÉNÉCAL:**

3085 Oui. Vous avez parlé tout à l'heure que vous avez un transfo au pied de votre éolienne. Ça fait qu'à ce moment-là, vous descendez dans le sol et vous connectez les éoliennes d'une à l'autre; d'accord avec ça? Lorsque vous voyagez dans le sol d'une éolienne à l'autre, vous voyagez à quel voltage?

**Mme JULIE TURGEON:**

3090 34.5 kiloVolt.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

34.5...

3095 **Mme JULIE TURGEON:**

C'est de l'information qui va se retrouver sur notre...



**LE PRÉSIDENT:**

3100 Sur le plan?

**Mme JULIE TURGEON:**

3105 ...schéma unifilaire.

**LE PRÉSIDENT:**

O.K. Ça va être sur le plan, Monsieur.

3110 **M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Oui, mais 34.5 kV, c'est 34.5 mille volts.

**Mme JULIE TURGEON:**

3115 Effectivement.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

3120 Dans la terre.

**Mme JULIE TURGEON:**

3125 Effectivement.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Parmi les drains, et le cultivateur sème là-dedans.

3130 **LE PRÉSIDENT:**

3135 Bon, on peut vérifier si vous voulez parce que c'est pas les premières éoliennes à être implantées en territoire agricole. Dans l'expérience de Trans Alta, est-ce qu'il y a déjà eu des problèmes, des problèmes liés à l'exploitation agricole en lien avec l'enfouissement, les câbles enfouis?

**Mme JULIE TURGEON:**

Je vais peut-être demander à ma personne ici, Jason Edworthy, avec l'expérience qu'il a au niveau des projets de Trans Alta.

3140

**M. JASON EDWORTHY:**

Monsieur le Président, in our 16 wind farms across Canada, we've never had any problems with underground wiring affecting agriculture. We have occasionally had a splice, a connexion fail often due to very wet conditions which we dig up, repair and continue.

3145

**LE PRÉSIDENT:**

Madame Turgeon, vous pouvez nous traduire ça?

3150

**Mme JULIE TURGEON:**

Il y a juste un mot qui m'échappe dans la traduction. Donc, sur les 16 parcs que Trans Alta a en opération en ce moment, il n'y a jamais eu de problème par rapport à l'enfouissement des câbles souterrains. Il y a des jonctions si on veut du système de réseau collecteur, mais ça n'affecte en rien les activités agricoles. Il n'y a pas de problème.

3155

Concernant l'enfouissement, puis la façon dont on procède pour éviter d'abimer les systèmes de drainage et de les réparer si besoin est, peut-être que Réjean Racine qui est agronome pourrait donner plus d'informations à ce sujet ?

3160

**LE PRÉSIDENT:**

Je pense qu'on a eu l'information, Monsieur?

3165

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Oui, c'est bien.

3170

**LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup, Monsieur.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

3175 Vos câbles, ils sont directement enfouis dans le sol? Il n'y a aucun béton coulé par-dessus?  
Vos câbles entre les éoliennes, il n'y a pas de béton coulé? Ça doit pas?

**Mme JULIE TURGEON:**

3180 Je peux vérifier avec... on a notre ingénieur de construction ici, je peux vérifier l'information,  
puis... C'est des choses très techniques de construction, mais je peux vous avoir l'information d'ici  
quelques secondes.

**LE PRÉSIDENT:**

3185 Mais ça va être la dernière réponse pour monsieur. Ensuite, je pense que je vais appeler... il  
y a une madame Patricia Dovanto, je pense, qui est arrivée que je vais appeler à venir, puis je vais  
revérifier une dernière avec la liste de noms que j'ai s'il y a des gens qui ne sont pas intervenus et  
qui sont inscrits.

3190

**Mme JULIE TURGEON:**

Donc, c'est Scott Fleming., en fait, c'est l'ingénieur de construction de Trans Alta. Il va  
répondre en anglais, puis je vais traduire la réponse.

3195

**LE PRÉSIDENT:**

Parfait.

3200

**M. SCOTT FLEMING:**

Bonjour, Mr President.

**LE PRÉSIDENT:**

3205

Bonjour, Monsieur.

**M. SCOTT FLEMING:**

3210

The 34.5 kV power cables are rated for direct burial. We have standard cable insulation  
around them. They also have a ground and neutral cable, stranded copper wires on the outside as  
well that provide an added measure of protection and a return path, and the rest of the cable is  
closed in a polyethylene jacket as well. So, it's very standard for us to direct buried cables. So...

3215 **LE PRÉSIDENT:**

Traduction, s'il vous plaît ?

3220 **Mme JULIE TURGEON:**

Oui, je ne suis pas - je vais juste vérifier s'il y a quelqu'un qui peut traduire de façon plus technique parce que je pense que ma traduction ne sortirait pas très technique.

3225 **LE PRÉSIDENT:**

Parfait.

**Mme JULIE TURGEON:**

3230 Francis Pelletier va traduire, mais...

**M. FRANCIS PELLETIER:**

3235 Je vais essayer de traduire, je ne suis pas ingénieur électrique non plus. Mais ce qui a été mentionné, c'est que les câbles électriques sont enfouis, c'est tout à fait standard comme méthodologie. Il y a des *grounds*, des mises à la terre qui sont mis alentour des sections; c'est une méthode standard, normale, approuvée par les différents codes électriques.

3240 **LE PRÉSIDENT:**

Qu'est-ce que vous mettez par-dessus le câble? Est-ce que c'est un granulat? Parce qu'il n'y a pas de béton, je comprends ?

3245 **M. SCOTT FLEMING:**

Sometimes it's native backfill material, often it's sand, and usually there's a warning tape laid over top by the electrical Code, so... then often the fiber optic cables on top of that with another tape, so you have several layers of the power that... deepest

3250 **M. FRANCIS PELLETIER:**

Donc, la traduction. Ce qu'on met par-dessus, c'est soit le matériel qu'on remet ou du sable, mais par-dessus ça, il y a plusieurs niveaux, c'est des indicateurs de sécurité. Si malencontreusement quelqu'un a commencé à pelleter, il y aurait un ruban rouge sur toute la... je

3255 sais pas si c'est rouge, mais il y a un indicateur qui dit attention, il y a des câbles électriques. Et il y a plusieurs profondeurs d'indication pour assurer la sécurité.

**LE PRÉSIDENT:**

3260 C'est par le Code électrique.

**M. FRANCIS PELLETIER:**

Et c'est des méthodes définies par le code électrique, oui, tout à fait.

3265

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

3270 Ça fait que d'abord, vous êtes obligé de creuser avec une pelle mécanique disons ou une pépîne? C'est pas enfoui avec une taupe, vous creusez avec un genre de pépîne, vous déroulez votre fil. Après ça, il se trouve être *abrilé* pour être capable de mettre vos indicateurs.

**LE PRÉSIDENT:**

Là, vous allez pouvoir répondre...

3275

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Parce que des fils, on appelle ça une taupe, qui s'en vont.

3280 **LE PRÉSIDENT:**

C'est ça.

**M. FRANCIS PELLETIER:**

3285

Affirmatif.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

3290 C'est ça que vous avez?

**LE PRÉSIDENT:**

C'est de la pépîne.

3295

**Mme JULIE TURGEON:**

Peut-être pour le besoin de tout le monde, on a une photo en fait de ce type de machinerie. Ça donnerait une image.

3300

**LE PRÉSIDENT:**

Oui.

3305

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

C'est bien.

**LE PRÉSIDENT:**

3310

C'est juste pour voir et ça va terminer avec monsieur Sénécal.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

3315

J'ai terminé?

**LE PRÉSIDENT:**

3320

On va voir la photo et ce sera terminé avec vos questions parce que c'était votre dernière question qui s'est transformée un petit peu plus.

**Mme JULIE TURGEON:**

3325

Donc, c'est une des installations en Ontario qui a été faite. Donc, c'est le type de machinerie comme ça. Je ne sais pas s'il y a des questions plus précises?

**LE PRÉSIDENT:**

3330

Qu'est-ce qu'on voit? Pouvez-vous nous décrire comment ça fonctionne qu'est-ce qu'on voit parce que...

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Les rouleaux de fils sont en haut, c'est comme une taupe.

3335 **LE PRÉSIDENT:**

Donc, pour les internautes, on est en train de mettre une photo à l'écran qui nous permet de voir comment est installé le câble, les câbles qui sont enfouis entre les éoliennes.

3340 **M. MICHEL SÉNÉCAL:**

3345 Monsieur le Président, on parle toujours de chauves-souris qui meurent, pis qui meurent, pis que meurent. Ils vont-tu le trouver le trouble pourquoi qu'elles aillent se cogner là-dessus? Parce qu'une chauve-souris, elle passe à côté d'un silo de ciment d'un cultivateur, pis elles se frappent pas là-dessus. Moi, je pourrais les aider s'ils veulent, mais ce serait très facile de le prouver.

**LE PRÉSIDENT:**

3350 Oui? Mais je peux demander... on peut demander au ministère des Ressources naturelles et de la Faune quelles sont les hypothèses ou les explications pourquoi les chauves-souris se font frapper. Puis est-ce que ce sont toutes les chauves-souris qui se font frapper?

**Mme KATERI LESCOP-SINCLAIR:**

3355 Je ne pourrais pas vous répondre pour les espèces, mais il y a la théorie du, peut-être que vous connaissez, du barotraumatisme : c'est qu'il y a une zone autour des éoliennes où il y a une baisse de pression. Comment ça se produit, ça, je ne le sais pas encore, mais ce qui se passe, c'est que les poumons des chauves-souris sont très sensibles à la baisse de pression, puis elles prennent de l'expansion, puis en prenant de l'expansion, ben, ça les fait mourir. C'est comme un choc. Vraiment une petite baisse de pression, les poumons essaient de remplir l'air qu'il n'y a pas dans le fond, l'espace qu'il y a de plus.

3360

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

3365 Quand ils les ramassent, ils les ont analysées, ils ont fait comme un genre d'autopsie.

**Mme KATERI LESCOP-SINCLAIR:**

Oui, c'est des nécropsies.

3370

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Pis c'est ça qu'ils voient. Comme ça, elles s'assomment pas dessus, elles s'assomment pas sur l'éolienne?

3375

**Mme KATERI LESCOP-SINCLAIR:**

Ben, il y a aussi des collisions directes, mais 90% des mortalités seraient dues au barotraumatisme.

3380

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Ah oui!

3385

**Mme KATERI LESCOP-SINCLAIR:**

C'est ça qu'on a trouvé.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

3390

Elles manquent d'air.

**LE PRÉSIDENT:**

3395

Oui. Donc, est-ce que vous pouvez nous... Vous étiez prêt à nous expliquer un peu l'enfouissement pour qu'on comprenne.

**M. FRANÇOIS TREMBLAY:**

3400

En fait, il y a eu une confusion, mais il n'y a pas d'autres photos. Je peux remettre la même photo, mais c'était la machinerie qu'on a vue. Donc, je peux la réafficher, un instant...

**LE PRÉSIDENT:**

3405

Ça va nous permettre de comprendre si vous nous dites comment ça fonctionne.

**M. RÉJEAN RACINE:**

3410

Dans le fond, ça ressemble un peu, c'est pas tout à fait le même principe que les charrues-taupes qu'on utilise pour le drainage souterrain, mais c'est un peu le même principe dans le sens où c'est simplement une tranchée qui est creusée. On installe le fil et après ça, on remet la terre.

3415

Alors, ça fait - si tu peux montrer la prochaine diapo - ça fait une perturbation au sol qui est assez minime et on peut... il n'y a à peu près pas de problématique au niveau de la culture par la suite. On peut recultiver tout de suite après. Alors, ça fait comme simplement une petite tranchée. C'est un peu le même principe qui est utilisé pour le drainage souterrain, plus ou moins.



**LE PRÉSIDENT:**

Parfait. Alors, merci beaucoup. Merci, Monsieur.

3420

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Bien. Merci beaucoup.

3425

**LE PRÉSIDENT:**

Madame Patricia Dovanto?

**Mme BRIGITTE SCHOEMANS:**

3430

Je voudrais faire un petit point d'information concernant la promotion qu'on parlait ce matin dans les écoles.

**LE PRÉSIDENT:**

3435

Si vous voulez peut-être juste après? Je vous appellerai pour une dernière question ou une information? Juste après.

**Mme BRIGITTE SCHOEMANS:**

3440

Ce n'est pas une question, c'est une info.

**LE PRÉSIDENT:**

3445

O.K., mais je vais écouter madame...

**Mme PATRICIA DOVANTO BROSSARD:**

Oui, bonjour.

3450

**LE PRÉSIDENT:**

Bonjour.

**Mme PATRICIA DOVANTO BROSSARD:**

3455

J'ai deux questions, deux aspects différents. Le premier, donc, l'acceptabilité sociale. Évidemment comme je suis conseillère, ça me touche. Je sais qu'on en a parlé, mais je vais quand même y aller avec ça.

3460

J'ai un peu parcouru la loi, donc, la politique, essayé de voir au niveau des préoccupations pour s'assurer de ne pas compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins.

3465

Donc, en vertu de l'équité, de la solidarité sociale, de la participation et engagement, il y a plusieurs actions qui ont été développées sur le territoire par différentes instances pour manifester le besoin ou le désir que ce projet-là soit rejeté. Je ne vous les nommerai pas toutes, mais par exemple, il y en a quelques-unes qui ont été relevées durant les audiences.

3470

Il y a des pétitions qui ont été signées, il y a des résolutions qui ont été adoptées par des conseils municipaux. Il y a des résolutions qui ont été adoptées aussi récemment par les UPA locales. Il y a plusieurs rassemblements et manifestations médiatisés qui ont été aussi faits. Il y a une coalition des sept maires, sept municipalités environnantes qui a été organisée. Puis depuis le début des audiences publiques, on peut vraiment bien palper une certaine opposition au projet.

3475

**LE PRÉSIDENT:**

Vous avez une question, j'imagine bien?

**Mme PATRICIA DOVANTO BROSSARD:**

3480

Oui. Donc, selon le principe social du développement durable parlé, donc, il y a quelques jours, on mentionnait que l'on ne recherche pas l'unanimité en faveur du projet éolien, mais un consensus social tout comme le représentant d'Hydro-Québec hier soir qui dit rechercher le plus large consensus possible pour la ligne de transport d'énergie.

3485

Donc, à la lumière des actions qui ont déjà été posées, quelles autres actions la population qui se positionne contre le présent projet éolien et de ligne à haute tension doit faire pour qu'elle puisse être enfin reconnue comme un consensus social contre ce présent projet?

3490

**LE PRÉSIDENT:**

C'est le genre de position que vous pouvez mettre dans votre mémoire et qui va être analysée à la lumière de tous les mémoires que la Commission va recevoir. Vous comprenez que c'est une question... et je peux la poser, mais on n'aura pas de réponse particulière. Ça dépend des

3495 stratégies d'action de chaque groupe, chaque organisation. Donc, c'est quelque chose que j'espère voir dans votre mémoire quand vous allez le déposer vers le 4 avril.

**Mme PATRICIA DOVANTO BROSSARD:**

3500 Ensuite de ça, Hydro-Québec n'a pas rendu public l'existence de la ligne à haute tension de 120 kV avant le printemps 2010. Selon son protocole habituel, Hydro-Québec déclare qu'elle n'avait pas l'obligation de le faire avant cette date. Est-ce qu'Hydro-Québec avait la liberté de rendre public cette potentielle ligne à haute tension avant le dépôt de la soumission pour le deuxième appel d'offres d'Hydro-Québec par le promoteur?

3505

**LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Chaîné?

3510

**M. ÉRIC CHAÎNÉ:**

3515 Si Hydro-Québec avait la liberté de rendre public le tracé de la ligne avant le dépôt de la soumission? Non. Il faut d'abord avoir le dépôt de la soumission. Ensuite, on analyse les soumissions, on identifie de façon préliminaire une solution de transport; on évalue les coûts, les soumissions sont retenues; on conclut un contrat, on fait approuver les contrats avec la Régie de l'énergie.

3520 Par la suite, il y a une optimisation avec les promoteurs au niveau de l'emplacement du poste de transformation et une fois que le choix du poste de transformation est arrêté avec le promoteur, là, Hydro-Québec enclenche sa démarche pour ses activités d'information et de consultation sur le projet de raccordement. Donc, le positionnement du poste a été arrêté en 2010, je crois, par le promoteur.

**Mme PATRICIA DOVANTO BROSSARD:**

3525

En ce qui concerne les lignes à haute tension, le promoteur n'a pas informé officiellement la population de leur existence. Est-ce que le promoteur TCI Venterre avait la liberté de rendre cette information publique?

3530

**LE PRÉSIDENT:**

Madame Turgeon ?

**Mme JULIE TURGEON:**

3535 Ce que je peux dire, puis selon les informations que j'ai et selon les informations que j'ai vues et que j'ai lues, la ligne a été mentionnée dans le feuillet d'information qui est distribué à la séance d'information de mai 2007, il faudrait que je vérifie la date, et il en avait été question à cette séance-là.

3540 **Mme PATRICIA DOVANTO BROSSARD:**

Avec des tracés?

**Mme JULIE TURGEON:**

3545 C'était également disponible... l'information est mentionnée également dans l'étude d'impact sur l'environnement.

**LE PRÉSIDENT:**

3550 Vous avez ajouté quelque chose pendant que madame parlait. C'était?

**Mme PATRICIA DOVANTO BROSSARD:**

3555 Ben, je crois qu'en 2007, les tracés ne devaient pas être disponibles?

**LE PRÉSIDENT:**

3560 Non, et les tracés ne sont pas la responsabilité de ce côté-ci, ils sont la responsabilité de ce côté-là.

**Mme PATRICIA DOVANTO BROSSARD:**

3565 De ce côté-là.

**Mme JULIE TURGEON:**

3570 En fait, ce qu'on avait mentionné à l'époque, c'est qu'il y avait une ligne... je peux peut-être trouver la phrase exacte, mais de mémoire, c'était qu'on pourrait supposer que le projet allait se raccorder par une ligne de haute tension dont Hydro-Québec était responsable qui était située à quelques kilomètres au nord-ouest du projet. C'est la façon que ç'avait été présenté à la population.

**Mme PATRICIA DOVANTO BROSSARD:**

3575 Juste pour clarifier, donc est-ce qu'il y a un document auquel je peux avoir accès qui témoigne de cela? Vous avez nommé un document, juste me le nommer, s'il vous plaît?

**Mme JULIE TURGEON:**

3580 Oui, se référer au document *Processus d'information et de consultation publique* qui a été déposé.

**LE PRÉSIDENT:**

3585 Déposé en début de séance, dans la première partie de l'audience.

**Mme PATRICIA DOVANTO BROSSARD:**

Merci.

3590 **LE PRÉSIDENT:**

Merci, Madame.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

3595 Monsieur le Président...

**LE PRÉSIDENT:**

3600 Oh, un retour.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

3605 Je m'excuse parce que, aujourd'hui, vous avez appelé à deux reprises monsieur Gilles Potvin.

**LE PRÉSIDENT:**

Oui.

3610 **M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Et monsieur Potvin ne peut pas être ici, puis il me demande de vous faire... de poser une question pour lui. Monsieur Potvin est propriétaire d'une érablière à Saint-Valentin et il aimerait savoir la distance entre l'érablière et une éolienne.

3615 **LE PRÉSIDENT:**

Est-ce que vous savez où est son érablière à ce monsieur Potvin?

3620 **M. MICHEL SÉNÉCAL:**

C'est... la MRC du Haut-Richelieu.

**LE PRÉSIDENT:**

3625 La MRC, ce serait une distance réglementaire. Est-ce qu'il y a une distance réglementaire pour une érablière, Madame Roberge?

**Mme CAROLINE ROBERGE:**

3630 C'est un immeuble protégé.

**LE PRÉSIDENT:**

3635 Donc, c'est 875 mètres?

**Mme CAROLINE ROBERGE:**

3640 Au schéma d'aménagement, mais tout dépend évidemment... c'est la municipalité qui applique la réglementation locale.

**LE PRÉSIDENT:**

O.K.

3645 **Mme CAROLINE ROBERGE:**

Au schéma d'aménagement, c'est 875 mètres, mais comme j'expliquais tantôt, la règle minimale, là.

3650

**LE PRÉSIDENT:**

Parfait. Monsieur Gibeau, est-ce que... c'est à Saint-Valentin, vous avez dit, l'éolienne?

3655 **M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Oui, oui. Oui.

**M. SERGE GIBEAU:**

3660 C'est 875 mètres.

**M. MICHEL SÉNÉCAL:**

3665 875 mètres.

**M. SERGE GIBEAU:**

On applique la norme minimale de la MRC.

3670 **M. MICHEL SÉNÉCAL:**

Merci bien.

3675 **LE PRÉSIDENT:**

Mais attendez, on va avoir la réponse à quelle distance est son érablière aussi. Elle est peut-être plus loin que 875 mètres.

3680 **Mme CAROLINE ROBERGE:**

Oui. Ben, en fait, je vais revenir avec la réponse. Je vais la chercher, puis peut-être si je prends quelques minutes, je vais être en mesure de...

3685 **LE PRÉSIDENT:**

Parfait, on va avoir la réponse. Je vais appeler une autre personne qui est arrivée dans la liste que j'avais qui est madame Nancy Huchette. - Vous remercieriez monsieur Potvin pour sa question, s'il vous plaît. Nancy Huchette ? Si je ne m'abuse, on vient de m'aviser qu'elle était ici.  
3690 Oui, c'est bon. Bonjour, Madame.

**Mme NANCY HUCHETTE:**

3695 Bonsoir, Monsieur André. Bonjour, Monsieur André, pardon. J'aimerais savoir si monsieur le directeur général de Saint-Valentin peut nous dire s'il a entendu parler, peut-être qu'il ne connaît pas les détails, mais s'il a entendu parler du fait qu'il y aurait eu des pressions d'exercées sur certains citoyens pour signer la pétition contre les éoliennes. Ça fait que j'aimerais savoir si c'est venu à ses oreilles, si c'est une rumeur qu'on entend ou s'il serait au courant de ça ?

3700 **LE PRÉSIDENT:**

S'il a entendu parler, c'est peut-être aussi une rumeur qu'il a eue.

**Mme NANCY HUCHETTE:**

3705 C'est possible. Alors, est-ce qu'il en a entendu parler ou est-ce qu'il a des détails à donner là-dessus?

**LE PRÉSIDENT:**

3710 Vous parlez de pression pour que les gens signent une pétition à l'effet de?

**Mme NANCY HUCHETTE:**

3715 Contre les éoliennes.

**LE PRÉSIDENT:**

3720 Contre les éoliennes, qu'ils auraient subi des pressions pour ça?

**Mme NANCY HUCHETTE:**

Oui. Est-ce que des citoyens, est-ce qu'il sait si des citoyens auraient...

3725 **LE PRÉSIDENT:**

Ont librement signé la pétition?

**Mme NANCY HUCHETTE:**

3730 Oui, ou s'il y en a qui aurait subi des pressions pour le faire?



**LE PRÉSIDENT:**

3735 Monsieur Gibeau, êtes-vous en mesure de répondre à cette question? Est-ce que votre connaissance de la situation est suffisamment grande pour répondre de façon claire?

**M. SERGE GIBEAU:**

3740 Ben, je peux vous donner une réponse. Je n'ai pas eu de propriétaires, de citoyens qui sont venus... qui auraient signé la pétition pour venir me mentionner qu'il l'avait signée sous pression. Ceci étant dit, je suis au courant également étant dans le milieu des rumeurs qui circulent à cet effet-là, mais moi personnellement, il n'y a pas de citoyens qui ont signé la pétition qui sont venus me mentionner qu'ils l'avaient signée sous pression.

3745

**LE PRÉSIDENT:**

Parfait. Et à la Ville, au conseil municipal, ces éléments n'auraient pas été mentionnés à un des conseillers municipaux?

3750

**M. SERGE GIBEAU:**

En tout cas, pas en assemblée du conseil et pas dans les réunions auxquelles moi j'ai assisté avec le conseil.

3755

**LE PRÉSIDENT:**

Parfait.

3760

**Mme NANCY HUCHETTE:**

D'accord. Je vous remercie.

**LE PRÉSIDENT:**

3765

Merci, Madame.

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

3770

Est-ce que je peux répondre parce que c'est nous qui avons fait la pétition ?

**LE PRÉSIDENT:**

Mais votre réponse va sûrement être non ?

3775 **Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

Non, pas du tout.

**LE PRÉSIDENT:**

3780

Non? Venez vous asseoir. Si vous avez exercé des pressions sur des gens, je veux entendre.

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

3785

J'aimerais bien savoir sur qui nous avons fait des pressions pour signer la pétition.

**LE PRÉSIDENT:**

3790

Mais il n'y a personne qui... pour l'instant, c'est une rumeur. Donc, si vous voulez me donner une information, il faut que vous me disiez : Avez-vous exercé des pressions sur des personnes pour qu'ils signent la pétition?

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

3795

Nous n'avons mis aucune pression. Je peux vous dire que souvent, souvent la population était très contente de finalement voir quelqu'un à la porte.

**LE PRÉSIDENT:**

3800

Parfait. Donc, vous me donnez une réponse. (Applaudissements) Je vais devoir, s'il vous plaît, vous demander de respecter... Donc, voilà, si vous n'avez pas de question, c'est parfait. Est-ce que vous aviez des questions ou vous veniez appuyer madame Ammerlaan dans sa présence?

3805

**M. GERHARD SCHIRMACHER:**

3810

Parce que c'est nous le comité Don Quichotte à Saint-Valentin, et puis en ce qui a trait à la pétition, c'était même le contraire : il y a des gens qui l'ont signée et puis ils ont eu des pressions de leur famille et d'amis pour qu'ils retirent leur signature.

**Mme ASTRIDE AMMERLAAN:**

Nous avons vécu ça, oui. Les signatures ont été retirées.

3815 **LE PRÉSIDENT:**

Écoutez, je suis actuellement dans une information... je joue dans les... comment on dirait, dans les ouï-dire, réactions, et vous écrirez ça dans vos mémoires, si vous voulez, mais je vous remercie de...

3820

**UNE PERSONNE DANS LA SALLE:**

J'aimerais savoir qui a parti la rumeur.

3825 **LE PRÉSIDENT:**

On est dans une question de ouï-dire et de tout et ça m'apparaît relativement...

**UNE PERSONNE DANS LA SALLE:**

3830

(inaudible)

**LE PRÉSIDENT:**

3835

Écoutez, cette personne-là, si elle est venue, elle a pris le courage de venir, elle a entendu ça probablement, elle est venue pour faire une validation et elle est aussi libre de venir s'exprimer. Nous avons entendu et je clos cette question sur une éventuelle pression ou pas de pression pour les signatures de pétition.

3840

**UNE PERSONNE DANS LA SALLE:**

(inaudible)

**LE PRÉSIDENT:**

3845

Ce n'est pas une accusation, elle n'a pas ciblé personne. Elle a demandé s'il y avait eu des demandes qui ont été faites vers le conseil municipal à l'effet que des gens se seraient plaints d'avoir été soumis à des pressions pour signer. Monsieur Gibeau a dit à sa connaissance : «Au conseil municipal, il n'y a pas eu personne qui m'a dit qu'il y a eu de telle pression. »

3850 **UNE PERSONNE DANS LA SALLE:**

Bon. Alors, Monsieur le Président, si vous me le permettez, j'aimerais faire une déclaration devant les personnes qui sont ici présentes.

3855 **LE PRÉSIDENT:**

Je pense que c'est le... Excusez-moi.

**UNE PERSONNE DANS LA SALLE:**

3860

Si jamais des gens veulent retirer leur nom, la pétition sera déposée au BAPE avec notre mémoire. Alors, il n'est jamais trop tard pour changer d'idée et ceux qui étaient pour et qui sont devenus contre sont aussi les bienvenues. Merci, Monsieur le Président.

3865 **LE PRÉSIDENT:**

Parfait. Donc, c'est dans votre mémoire que nous pourrons voir ces choses. Merci. Écoutez, je vais faire un dernier appel pour les gens qui étaient sur les feuilles. Nous avons entendu près de... Oui, oui, venez, venez, venez. Je vous oubliais. Il y a eu tellement de...

3870

**Mme BRIGITTE SCHOEMANS:**

De choses imprévues.

3875 **LE PRÉSIDENT:**

Rappelez-moi votre nom ?

**Mme BRIGITTE SCHOEMANS:**

3880

Brigitte Shoemans. C'est juste pour faire un petit point d'information. Je ne peux pas vous dire quant à la validité, ni à la pertinence, mais je veux juste déposer l'information, vous en ferez ce que vous voulez bien.

3885

Tantôt quand on a parlé de promotion dans les murs d'une école, je voudrais juste signifier qu'à cette époque, TCI qui fonctionnait avec monsieur Poirier, la femme à monsieur Poirier, c'est une éducatrice, alors, je ne peux pas vous dire si elle travaille à l'intérieur de cette école-là, mais je voulais juste mettre ça au clair.

**LE PRÉSIDENT:**

3890

Parfait. C'est enregistré, mais... Bien. Donc, je fais une dernière vérification. Permettez-moi de retourner mes pages pour faire un dernier appel au cas où des gens soient apparus. Madame Dovanto, c'est fait. Monsieur Alain Gaucher, c'est fait. Messieurs Grégoire, Alain Grégoire ou Serge Grégoire, seraient-ils revenu de l'UPA? Madame Andrée Villecourt, est-ce qu'elle est venue? Non, elle n'est pas ici. Madame Michèle McDermott, oui, j'ai entendu. Monsieur Christian Kaech, est-ce que vous étiez venu? Est-ce que vous êtes ici? Non. Madame Huchette, c'est fait. Madame Jeannine Pinard? Madame Carole Doucet? Monsieur Gamache? Je me rappelle pas si c'était fait. Non? Parfait. Monsieur Benoît Maillé? Et monsieur Christian Dubreuil? Monsieur Gabriel Surprenant? Non.

3900

Bien. Écoutez, le registre, il est déjà 15 heures 45, le registre est fermé. Je vous ai informé que je sais que vous pouvez avoir d'autres questions que vous voulez poser ou adresser. Je vous rappelle simplement que vous avez jusqu'à mercredi, 17 heures, pour acheminer vos questions à madame Gélinas par courriel ou autrement et madame Gélinas les remettra à la Commission. La Commission pourra faire un traitement de cette information et acheminer les demandes aux personnes concernées que ce soit les personnes-ressources ou les gens du promoteur. Monsieur, vous avez quelque chose à ajouter, Monsieur Chaîné?

3905

**M. ÉRIC CHAÎNÉ:**

3910

Oui. Ce matin, monsieur Longpré m'a posé une question sur la durée de vie des lignes de transport souterraines. Je n'avais pas la réponse, je suis allé chercher la réponse au téléphone. 40 à 50 ans pour les lignes en souterrain alors que dans les versions aériennes, on parle de 70 à 80 ans.

3915

**LE PRÉSIDENT:**

Parfait. Merci, Monsieur Chaîné. J'aimerais aussi vous informer qu'au fur et à mesure que nous avons siégé, des documents ont été déposés. Donc, nous avons reçu aujourd'hui des documents, des réponses à un certain nombre de questions qui étaient posées au ministère de la Santé et Services sociaux et ces documents vont être déposés sur le dossier, ici, papier à la bibliothèque de Saint-Valentin et le dossier internet.

3920

Là, je vois qu'il y a une main de levée du côté de madame Turgeon sur une réponse ?

3925

**Mme JULIE TURGEON:**

Ben, je vais limiter les retours pour lundi. Donc, j'avais dit que je reviendrais avec une réponse concernant l'érablière. Donc, l'éolienne la plus proche est à 930 mètres de l'érablière.

3930 **LE PRÉSIDENT:**

930 mètres au lieu de 875.

3935 **Mme JULIE TURGEON:**

3940 Si vous me permettez, Monsieur le Président, je pense qu'il y a beaucoup de faits d'élaborés pendant l'audience. Il y a eu beaucoup d'opinions effectivement, puis en fait, je trouve que l'audience s'est déroulée de façon extrêmement respectueuse. On a toujours parlé des groupes de personnes, on a toujours parlé des organismes et je tiens juste à mentionner que je veux déplorer la dernière intervention qui a directement attaqué la femme de...

**LE PRÉSIDENT:**

Voilà...

3945

**Mme JULIE TURGEON:**

C'est juste une chose que je me permets de faire. C'est la première fois que j'é mets une opinion dans ces quatre journées d'audience.

3950

**LE PRÉSIDENT:**

Oui, mais c'est un commentaire. Voilà.

3955 **Mme JULIE TURGEON:**

Parfait. Merci.

**LE PRÉSIDENT:**

3960

Donc, je vous ai déjà dit... Est-ce que quelqu'un d'autre a quelque chose à ajouter avant que je fasse le discours de clôture? Personnes-ressources, des documents à déposer ou des réponses qui étaient en suspens qui n'étaient pas arrivées? Madame Turgeon?

3965 **Mme MARIE-LILI LENOIR:**

Monsieur le Président...

**LE PRÉSIDENT:**

3970           Où êtes-vous? Oui. Madame Lenoir ?

**Mme MARIE-LILI LENOIR:**

3975           Si vous voulez me permettre, je ne veux pas que l'assistance, puis que vous restiez sur l'impression qu'il y a eu une entente verbale avec la compagnie et la municipalité de Saint-Paul. Il y a eu une rencontre à laquelle était présente monsieur le maire, l'inspecteur municipal et moi-même; nous avons écouté la compagnie, un point c'est tout. Nous avons entendu. Ils nous ont retourné une lettre nous remerciant de les avoir reçus et qu'ils étaient heureux de l'entente verbale, mais il n'y a pas eu d'entente verbale. Nous les avons écoutés sans plus.

3980

**LE PRÉSIDENT:**

          Parfait. Donc, c'est noté au registre. Monsieur, c'est une question que vous avez?

3985

**M. JOSEPH LETELLIER:**

          C'était juste pour clarifier une petite chose qu'on n'a pas parlé. C'est les gens qui se promènent en deltaplane, des choses de même; à quelle distance qu'ils doivent se protéger des éoliennes?

3990

**LE PRÉSIDENT:**

3995           C'est une dernière question. Parfait. Vous m'aviez fait glisser un papier par mes analystes pour cette question. Est-ce que vous avez regardé la question de la pratique des... comment on appelle ça? Les vols avec des moteurs et des parachutes?

**Mme JULIE TURGEON:**

4000           On a consulté... le nom m'échappe, l'Association des aéroliers de la région, également le Festival des montgolfières, puis il ne semblait pas... En fait, on ne nous a jamais mentionné qu'il y avait des activités ou des gens qui exerçaient le deltaplane dans la région. On s'est plutôt concentré sur le cas des montgolfières, puis il s'avérait, en fait, le Festival des montgolfières a émis un avis à cet effet récemment que pour eux, les éoliennes constituaient... en fait, ils ne prenaient pas position sur le projet, mais que ça constituait un objet à éviter et que ça ne constituait pas une menace pour le vol de montgolfières dans la région.

4005

          Mais on ne s'était pas penché sur la question des deltaplanes. Si jamais il y a de l'exercice qu'on n'était pas au courant concernant les deltaplanes...

**LE PRÉSIDENT:**

4010

Vous allez le regarder.

**Mme JULIE TURGEON:**

4015

De venir nous rencontrer, puis on va...

**M. JOSEPH LETELLIER:**

4020

Je veux juste préciser que ce n'est pas un deltaplane; le deltaplane, c'est d'une montagne.

**LE PRÉSIDENT:**

Oui, oui.

4025

**M. JOSEPH LETELLIER:**

Là, c'est un moteur.

**LE PRÉSIDENT:**

4030

Oui, c'est ce qu'elle a compris.

**M. MAURICE BOISSY:**

4035

Ça fait cinq ans qu'on en fait dans la région.

**LE PRÉSIDENT:**

4040

Attendez juste deux secondes, s'il vous plaît. Votre nom, Monsieur, c'était? Monsieur qui a posé la question?

**M. JOSEPH LETELLIER:**

4045

Letellier, Joseph Letellier.

**LE PRÉSIDENT:**

Joseph Letellier. Parfait. Donc, votre question a été posée, elle a répondu, madame Turgeon, qu'elle avait consulté les aéroliers et elle a complété en disant que si jamais il y avait



4050 d'autres situations, utilisateurs du territoire qui n'auraient pas été approchés et qui méritent une discussion, qu'ils devaient les contacter pour poser leurs questions ou les rencontrer ou les adresser à la Commission si vous le désirez.

**M. JOSEPH LETELLIER:**

4055 O.K. Moi, c'était pour savoir juste la distance...

**LE PRÉSIDENT:**

4060 La distance qu'ils peuvent s'approcher, hein?

**M. JOSEPH LETELLIER:**

4065 ... sécuritaire parce que...

**LE PRÉSIDENT:**

4070 C'est quoi la distance sécuritaire pour s'approcher d'une éolienne en parachute, deltaplane ou...

**M. MAURICE BOISSY:**

4075 En paramoteur.

**LE PRÉSIDENT:**

Merci, le mot que je cherchais, en paramoteur.

**M. MAURICE BOISSY:**

4080 Ça fait cinq ans qu'on en fait dans le coin, puis je ne sais pas qui elle a rencontré, je suis le seul dans le coin qui en fait. Ça fait que c'est avec qui vous avez parlé?

**Mme JULIE TURGEON:**

4085 Ben, je peux vous retrouver... ben là, est-ce que... Je peux aller fouiller dans mes documents, trouver la personne exacte. Est-ce que vous voulez que je prenne...

**LE PRÉSIDENT:**

4090 C'est une association, c'est avec une association.

**Mme JULIE TURGEON:**

4095 C'est avec l'Association des aérostiéristes.

**LE PRÉSIDENT:**

4100 Mais vous pourrez la voir, si vous voulez, après l'audience, et ça permettra d'avoir votre réponse. Votre nom, Monsieur, c'était?

**M. MAURICE BOISSY:**

4105 Maurice Boissy. Les questions qu'on a posées qu'ils sont supposés de mettre sur le site, quand est-ce qu'on va les avoir sur le site?

**LE PRÉSIDENT:**

Ça c'est une question que vous avez posée quand? Le 8 décembre?

4110 **M. MAURICE BOISSY:**

La première journée, on a posé des questions, on voulait voir le contrat, mais là, j'ai été voir sur le site, puis il n'y a rien de sorti.

4115 **LE PRÉSIDENT:**

Ah, parfait. C'est le temps de gestion. C'est qu'actuellement on est comme ici, donc il faut faire la numérotation ici, puis là, probablement qu'en début de semaine la majorité des documents qui ont été reçus jusqu'au aujourd'hui possiblement, jusqu'à hier, vont être enregistrés.

4120 **M. MAURICE BOISSY:**

O.K. Merci.

4125 **LE PRÉSIDENT:**

C'est bon? Bien. Je me dépêche. Donc, la Commission constate qu'il reste de l'information à recevoir. Cette information, elle rappelle, la Commission, aux personnes-ressources comme au

4130

promoteur que normalement, nous attendons 24 à 48 heures pour que vous puissiez nous acheminer cette information.

4135

Nous allons également demander de l'information probablement au cours des 3, 4 prochains mois, le temps de notre mandat. Dans tous les cas, nous demandons de 24 à 48 heures pour réussir à nous acheminer cette information. Ce serait apprécié.

4140

Je vous ai arrêté assez fréquemment sur les commentaires et les entrées en matière. C'était la période d'information. Je vous rappelle que nous allons nous rencontrer le 4 avril à 19 heures. Nous allons commencer le 4. Assurément, nous siégerons le 5 aussi et peut-être le 6 s'il y a beaucoup de mémoires, pour vous entendre et, à ce moment-là, vous avez des options particulières.

4145

Vous pouvez déposer un mémoire et demander à être entendu. Vous pouvez déposer un mémoire et dire que vous ne voulez pas le présenter verbalement. Vous pouvez aussi aviser la Commission que vous voulez témoigner, c'est-à-dire que vous ne déposerez pas de mémoire, mais vous voulez parler à la Commission.

4150

Vous pourriez aussi, si le temps le permet, parce que c'est une question de... je sais que vous êtes déjà nombreux à vous être inscrits pour des mémoires, vous pourriez aussi sur place vous inscrire et dire : Je voudrais témoigner à la fin de la séance, et si le temps le permet, nous entendrons des témoignages non planifiés. À ce moment-là, vous disposerez de 10 minutes. Les mémoires auront été déposés, nous aurons lu les mémoires. Même si vous en rentrez 200, ils auront tous été lus. Donc, à ce moment-là, l'important, c'est de nous présenter la synthèse de vos propos et de nous permettre de vous poser des questions pour être sûr que nous avons compris les propos que vous avez tenus. C'est souvent des questions d'éclaircissement ou des questions de précision que nous vous adressons.

4155

4160

On vous avise, on vous a déjà avisé de bien penser souligner à madame Gélinas votre intention de déposer mémoire ou de témoigner devant la Commission le plus tôt possible ou si ce n'est pas déjà fait, de le faire, s'il vous plaît, avant le 21 mars pour un avis et si vous avez un mémoire à déposer, que vous comptez déposer un mémoire, de le déposer au plus tard le 31 mars pour nous permettre d'occuper nos nuits et nos journées à nous préparer pour vous entendre.

4165

Tous les documents qui ont été déposés et qui seront reçus vont tous être déposés dans le centre de documentation à Saint-Valentin en version papier et sur le site web du Bureau d'audiences publiques. Toute l'information que la Commission utilise est accessible. Vous pourrez donc les consulter et il arrive en cours de route que la Commission dépose également des documents de son propre chef tout au long de son analyse. Si vous êtes intéressé à cette question et vous voulez améliorer la qualité de votre mémoire, tenez-vous au courant, s'il vous plaît, de l'évolution de la documentation.

4170 Si vous avez besoin d'aide pour rédiger un mémoire, c'est pas inné, donc, vous avez un  
guide *Comment préparer un mémoire*. C'est peut-être une façon de faire plus efficace : comment  
on pose des questions, comment on aborde la question. Sur le site web du Bureau d'audiences  
publiques... à l'arrière de la salle, je pense qu'il y a un dépliant qui explique comment préparer un  
mémoire. Donc, vous ne vous gênez pas pour regarder cette information.

4175 Cette deuxième partie d'audiences publiques aura lieu, pas ici, on va changer de salle, ça  
aura lieu à l'île-aux-Noix, Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix, au Centre Paulinois. Nous commencerons,  
donc, à 19 heures. La salle ne sera pas aménagée comme ça, je vous rappelle, les promoteurs, les  
personnes-ressources sont les bienvenus comme citoyens. Si vous venez, ce sera dans la salle.  
4180 On invite chaleureusement ces gens à venir de façon à entendre les positions, arguments,  
commentaires des citoyens qui viennent déposer un mémoire en faveur ou contre un projet.

Pour terminer, je tiens à remercier d'une part le porte-parole du promoteur, madame Turgeon  
et toute son équipe, de même que les personnes-ressources pour toute l'information qu'ils ont  
4185 fournie au cours de la première partie de l'audience et je les remercie à l'avance pour toute  
l'information qu'ils fourniront à la Commission en cours d'enquête.

Je remercie également les gens de la technique qu'on a mis à l'épreuve beaucoup avec le  
changement de salle. Donc, je remercie Daniel Moisan et Richard Grenier que j'ai trouvé  
4190 particulièrement efficaces; ils sont capables de se revirer sur un capot de roue comme on dit, un cap  
de roue, pour réussir à nous réaménager une salle aussi rapidement. C'est très apprécié.

Je remercie aussi les sténotypistes, Yolande Teasdale qui a été avec nous quelques jours et  
aujourd'hui, c'est madame Louise Philibert qui est avec nous. Donc, je les remercie. Je remercie  
4195 également les membres qui m'assistent dans cette tâche qui sont Yvon Tremblay, Jasmin Bergeron,  
Sylvie Mondor qui sont analystes au Bureau d'audiences publiques, Monique Gélinas,  
coordonnatrice, Julie Olivier, conseillère en communication et également Virginie Bègle qui est  
agente de secrétariat.

4200 Je remercie aussi mon collègue, Jean-François Longpré, bien évidemment et, en terminant,  
je vous remercie tous. J'ai trouvé que cette audience a été respectueuse. On était dans une  
situation où l'audience a duré quand même de nombreuses heures, je n'ai pas fait le calcul, et je  
pense qu'on a réussi à obtenir beaucoup d'informations pour aborder les multiples facettes du projet.

4205 Donc, au plaisir de vous revoir le 4 avril au Centre Paulinois. Je vous souhaite une bonne fin  
de semaine. Merci.

4210

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe judiciaire, certifiée sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

ET J'AI SIGNÉ:

4215

---

**LOUISE PHILIBERT, s.o.**